

# L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 8

Avril 1981

\$2.

**TROIS GAFFES POLITIQUES NATIONALES**

par Jean Genest

**JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.**

par Richard Arès

**LE LABRADOR QUÉBÉCOIS (1948)**

par Frédéric Dorion

**PIERRE PHILOSOPHALE  
OU PIERRE D'ACHOPPEMENT**

par René Blanchard

**CHRONIQUE DE LA LANGUE**

Propos de l'Illettré

**UNE JOIE POUR L'ESPRIT**

par Georges Allaire

**TABLEAUX POUR EXPOSITION FÉDÉRALISTE**

par Viateur Beaupré

**JOSEPH-ÉNA GIROUARD ET SON TEMPS**

par Jean Genest

**AU FIL DE L'ACTUALITÉ**

par Patrick Allen

# VOUS ET NOUS

**ENSEMBLE...  
POUR LA VIE**

## ASSURANCE-VIE

- ✓ Avec ou sans participation
- ✓ Sécurité familiale
- ✓ Éducative
- ✓ Commerciale
- ✓ Hypothécaire

## RENTES

- ✓ Viagères
- ✓ Épargne-retraite
- ✓ Écono-rente
- ✓ À versements invariables

## ASSURANCE COLLECTIVE

- ✓ Vie
- ✓ Indemnité hebdomadaire
- ✓ Assurance-maladie
- ✓ Dentaire
- ✓ Rente mensuelle d'invalidité

PLANIFICATION SUCCESSORALE — CONVENTION ENTRE ASSOCIÉS

 **L'ÉCONOMIE  
MUTUELLE-VIE**

### SIÈGE SOCIAL:

385 est, rue Sherbrooke,  
Montréal, Qué. H2X 3N9  
Tél. 842-8221

### AGENCES ET UNITÉS

Drummondville, Granby, Joliette,  
Laval, Mont-Laurier, Montréal,  
Ottawa, Québec, Rive Sud,  
Saguenay - Lac St-Jean,  
St-Hyacinthe, Sherbrooke,  
Thetford-Mines

# L'ACTION NATIONALE

Volume LXX, Numéro 8

Avril 1981

\$2.

## TABLE DES MATIÈRES

JEAN GENEST: Trois gaffes politiques nationales . . . .	629
RICHARD ARÈS: Joseph-Papin Archambault, S.J. . . . .	637
FRÉDÉRIC DORION: Le Labrador québécois (1948) . . .	645
RENÉ BLANCHARD: Pierre philosopale ou pierre d'achoppement . . . . .	657
L'ILLETTRÉ: Chronique de la langue . . . . .	663
GEORGES ALLAIRE: Une joie pour l'esprit . . . . .	666
VIATEUR BEAUPRÉ: Tableaux pour exposition fédéraliste . . . . .	670
JEAN GENEST: Joseph-Éna Girouard et son temps . . .	675
PATRICK ALLEN: Au fil de l'actualité . . . . .	696

## LE 2 MARS 1981

Ce jour-là, l'Action nationale a vécu deux grands moments:

1. le lancement du volume de M. John Grube, Bâtitseur de pays, devant une cinquantaine de personnes. La revue publiera en mai, les textes remarquables de la conférence de presse;
2. et une fête réunissant des amis heureux de rendre hommage à M. François-Albert Angers pour avoir mérité le Prix du Québec — 1980. Pas de discours. Un buffet superbe. Une ambiance chaleureuse. Aucun des députés du Québec à Ottawa n'a mérité d'être invité.

<p style="text-align: center;"><b>SNQ</b> Centre du Québec</p>	<p style="text-align: center;"><b>HOMMAGE</b></p>
<p><b>BIJOUTERIE POMPONNETTE Inc.</b> J. Brassard, prés. 256 est, rue Ste-Catherine Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29</p>	<p style="text-align: center;"><b>BIJOUTIER</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>CAISSE POP</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JACQUES</b> 1255, rue Berri Montréal, H2L 4C6 Tél.: 849-3581 Directeur: Marcel Beauchemin</p>
<p style="text-align: center;"><b>F.X. LANGE INC.</b> ACIER DE STRUCTURE SECOND TIGE À BÉTON — PLAQUES 10530 est, boul. Henri-Bourassa MONTREAL H1C 1C6 — 648-7445</p>	<p style="text-align: center;"><b>FER</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>TRADUCTION</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>CLAUDE-PIERRE VIGEANT,</b> traducteur et publiciste 604, rue Waterloo, LONDON - ONTARIO N6A 4E3</p>
<p style="text-align: center;"><b>GROULX, CADIEUX &amp; MONGEAU</b> Notaires Yvon Groulx, b.a., I.ph., II.I. Gilles Cadieux, b.a., II.I. Denis Mongeau, b.a., II.I. J.-C. Larocque, b.a., II.I.</p> <p>4416, boul. Pie-IX <span style="float: right;">Tél.: 254-9435</span></p>	

## Le Mouvement national des Québécois demande la souveraineté

SNQ ABITIBI-TÉMISCAMINGUE .....	14,000 membres
SNQ CÔTE-NORD .....	1,400 membres
SNQ EST DU QUÉBEC .....	34,000 membres
SNQ DES HAUTES RIVIÈRES .....	13,875 membres
SNQ DU LANAUDIÈRE .....	28,000 membres
SSJB DE MONTRÉAL .....	13,000 membres
SNQ OUTAOUAIS .....	1,050 membres
SNQ RÉGION DE L'AMIANTE .....	3,900 membres
SNQ RÉGION DE LA CAPITALE .....	100 membres
SNQ DES LAURENTIDES .....	13,000 membres
SNQ SAGUENAY-LAC ST-JEAN .....	8,000 membres
SNQ RICHELIEU-YAMASKA .....	9,500 membres
SNQ RICHELIEU-ST-LAURENT .....	4,500 membres
SNQ DES CANTONS .....	350 membres

On demande un jour à M. Jacques Parizeau, ministre des Finances: Espérez-vous gagner le référendum en faveur de l'indépendance du Québec alors que les fédéralistes et le gouvernement fédéral jettent cent millions de dollars dans la lutte?" Il répondit: "Le gouvernement fédéral et les Anglo-Canadiens ont toujours eu plus d'argent que nous! Mais nous, nous avons les hommes et les femmes du Québec qui font la majorité! Votre mouvement n'a-t-il pas 160,000 membres?"

HOMMES ET FEMMES DU QUÉBEC, PRENEZ VOTRE PAYS EN  
MAIN!

VOUS FAITES LE PAYS!  
LE QUÉBEC N'EST PAS À VENDRE!

<b>AVOCATS</b>	<p><b>GUY BERTRAND &amp; ASSOCIÉS, Avocats</b></p> <p>42, Sainte-Anne, suite 200, Québec, Qué. G1R 3X3 Tél.: 692-3951</p> <p>Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis</p>
<b>COMPTABLES</b>	<p><b>DESFORGES, GERMAINS &amp; ASSOCIÉS</b></p> <p>Comptables agréés</p> <p>210 ouest, boul. Crémazie, suite 2 Montréal 354 — Tél.: 388-5738</p>

## UN GROUPE D'AVENTUR

Que vous ayez besoin de services

- d'épargne
- de crédit à la consommation
- de fiducie
- de crédit commercial
- ou autres

la Fédération de Montréal des Caisses Desjardins,  
un groupe dynamique en plein essor,  
est en mesure d'y répondre par l'entremise

**des Caisses affiliées  
de Fiducie Populaire  
de Crédit Populaire Fedmon**

Alors ne cherchez plus!

Le **GROUPE D'AVENTUR**  
est présent, pour vous,  
prêt à vous aider.



FÉDÉRATION DE MONTRÉAL  
DES CAISSES DESJARDINS

**LAINÉ**

**LAINÉ PAUL GRENIER ENR.**

Spécialité:  
laine du Québec

2301 est, rue Fleury  
Montréal H2B 1K8  
388-9154

**TRADUCTIONS JANUS**

AU MESSAGE ORIGINAL  
SON JUMEAU IDENTIQUE,  
LE MESSAGE TRANSPOSÉ.

3185, rue Fendall,  
Montréal, Québec  
H3T 1N3

Tél.: (1-514) 738-3125

**RAYMOND CAMUS INC.**

Courtiers en valeurs mobilières

1200, ave McGill College, chambre 1400, Montréal H3B 4G7  
OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels  
Tél.: 879-1714

**QUINCAILLERIE**

**ÉDOUARD ROY & FILS LTÉE**  
Quincaillerie en gros  
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8  
Tél.: 524-7541

**PRODUCTIONS CHARLEVOIX**

Maurice Roy, Président.

**RELATION DE PRESSE  
ET PUBLICITÉ.**

115, avenue Biscayne • Beaconsfield • H9W 1G4  
Téléphone: 1-514-697-8997

# VI

NOUS SOMMES!  
L'UNIQUE REVUE NATIONALISTE  
DEPUIS 1917!

AVEZ-VOUS PENSÉ?  
À NOUS TROUVER UN NOUVEL ABONNÉ?

C'EST \$20!  
MAIS AUSSI DES FAITS,  
DES NOMS, DES IDÉES!

NOUS BÂTISSONS!  
POURQUOI NE PAS NOUS AIDER?

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_

L'ACTION NATIONALE  
82 ouest, rue Sherbrooke,  
Montréal, P.Q. — H2X 1X3

NOUVEAUTÉ

John Grube

# BÂTISSEUR DE PAYS

Éditions de l'Action nationale.  
Mars 1981 — 260 pages — \$12.

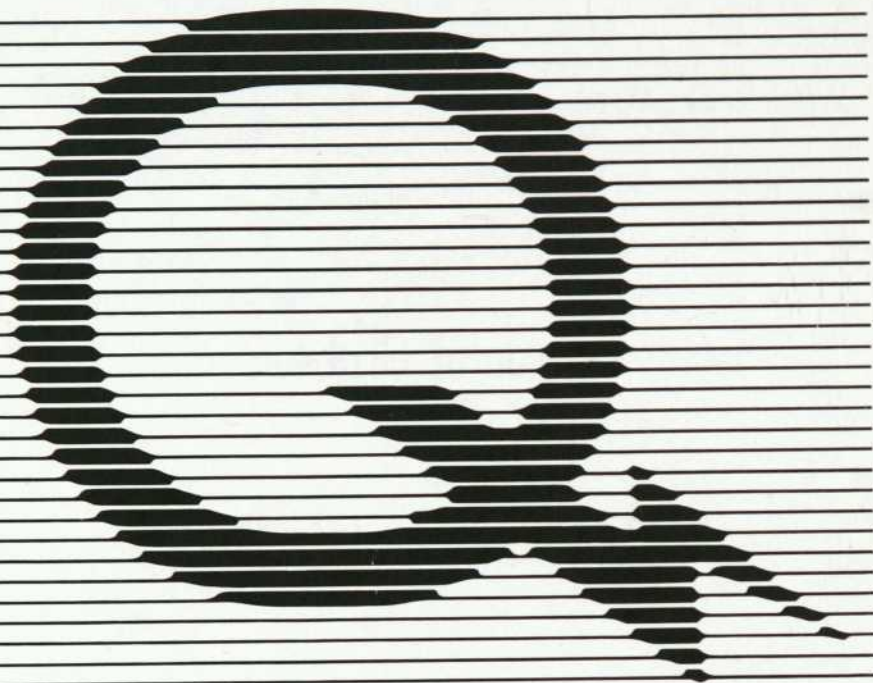
COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

L'ACTION NATIONALE  
82 ouest, rue Sherbrooke,  
Montréal H2X 1X3  
Tél.: 845-8533



---

**Hydro-Québec**

---

**assure**

---

**l'avenir énergétique**

---

**des Québécois**

---

OFFRE DE M. MARCEL CHAPUT

**À VENDRE**

**(514) 744-0358, entre 19h et 20h.**

- 1 — Collection complète de l'*Action nationale*, du volume 1, n° 1 (janvier 1933) au volume 70, n° 5 (janvier 1981). En tout: 457 unités. Prix demandé: \$1000. Transport aux frais de l'acheteur.
  
- 2 — Collection complète de la revue *Relations*, du numéro 1 (janvier 1941) au numéro 395 (juillet-août 1974). Prix demandé: \$300. Transport aux frais de l'acheteur.
  
- 3 — Collection complète de l'*Annuaire statistique de Québec*, du volume 1 (1914) au volume 47 (1964-1965). Volume de 1914, en anglais; ceux de 1915 à 1934, unilingues français; ceux de 1935 et après, bilingues. Prix demandé: \$1000. Transport aux frais de l'acheteur.



# L'AVENIR S'ANNONCE BIEN!

L'Assurance-Vie Desjardins est une institution bien à nous. Elle est l'un des agents économiques importants qui nous aident à bâtir l'avenir.

À toute personne et à toute entreprise, elle offre l'ensemble des services que l'on s'attend de recevoir d'une importante compagnie d'assurance-vie.

Pour que l'avenir de ses assurés s'annonce bien.

L'Assurance-Vie Desjardins, des services rapides, efficaces et complets. Pour que votre avenir s'annonce bien.

**l'assurance-vie desjardins**

ÉDITORIAL

# TROIS GAFFES POLITIQUES NATIONALES

*par Jean Genest*

Modifier la constitution *unilatéralement*, voilà tout le contraire de la philosophie du fédéralisme. On ne peut avoir de mots trop durs pour Messieurs Trudeau et Chrétien qui assument, en s'applaudissant mutuellement, une telle conduite contre le peuple, contre les provinces, contre toute la tradition depuis 1867. Nous sommes devant l'innommable. Sommes-nous devant l'irréparable?

Jamais, en un peu plus d'un an, un peuple a-t-il commis autant de bourdes politiques, a-t-il manqué de flair politique comme la nation franco-québécoise en a manqué depuis février 1980. Aujourd'hui nous récoltons humiliations sur humiliations et nous voilà replongés dans une situation périlleuse à cause d'un paranoïaque dont le destin présente quelques aspects tragiques du déterminisme eschilien. Il suit sa course, comme un météorite aveugle, et il lui importe peu de nous écraser, lui qui considère Sirius et les espaces intersidéraux...

### **Première gaffe**

En février 1980, nous avons reporté M. Pierre Elliott-Trudeau au pouvoir. Tout le monde le pensait condamné à la retraite. Et tout le monde disait: "Comment ne pas voter pour lui alors que notre vote irait à Joe Clark!" Voter bleu ou rouge importe peu. Avoir reporté M. Trudeau et sa philosophie centralisatrice au pouvoir n'est pas encore très grave.

Où est alors la connerie? Elle consiste, très précisément, à lui avoir donné 73 valets (ou à peu près). La députation du Québec au fédéral est une honte. Elle devrait nous faire comprendre pour le siècle à venir cette vérité: quand le Québec est représenté à Ottawa par un parti politique, c'est toujours l'esprit de parti qui gouverne ses députés. Ils ne pensent plus par eux-mêmes. Ils vivent en dessous de ce qu'ils pourraient sensément penser et faire. Ils deviennent valets. L'erreur est celle-ci: ils ne pensent pas, ils n'agissent pas comme des représentants du Québec ou de la nation franco-québécoise mais seulement comme des suiveurs d'un orchestrateur. À quelques exceptions près, il s'agit de 73 individus qui suivent "la carotte" qu'un manœuvre agite devant eux! Les moutons de Panurge en feuilletons actuels.

Nous avons manqué, comme nation, de sens politique. Un élément aurait dû nous mettre en état d'alerte. Cet élément est celui-ci: tous les Anglo-Québécois ou tous les Québécois rattachés à la langue anglaise ont voté pour Trudeau et son équipe.

Ce qui est incompréhensible chez nos gens devient très clair chez les Anglo-Québécois. Ils votent pour une plus grande centralisation à Ottawa afin de réduire l'autonomie du Québec. Ils votent pour que Trudeau ait le plus de pouvoir à Ottawa afin de renverser la petite montée nationaliste au Québec et nous mettre au pas, comme province entre dix autres. Eux, ils se rattachent à la majorité anglo-canadienne et non à la majorité francophone du Québec. Ils n'ont jamais voté pour le Québec. Ils ont toujours favorisé les plus grands pouvoirs à Ottawa.

En ce sens, Trudeau et ses 73 partisans deviennent les serviteurs de l'Establishment, de la majorité anglo-canadienne. Ils veulent l'État canadien unitaire auquel aspirent un très grand nombre d'Anglo-Canadiens mais que nous avons toujours combattu. Si le Canada est un État fédéral, c'est dû *uniquement* à la présence et aux pressions des Franco-Québécois. Si les Anglo-Québécois appuient une politique fédérale c'est toujours dans le sens de la centralisation et du contrôle des intérêts franco-québécois. Nous sommes diminués. Il faut surveiller leur vote car leur volonté exprimée si unanimement signifie une fois de plus la diminution des pouvoirs pour le Québec, comme entité provinciale, et pour les Québécois comme nation francophone. Nous aurions pu avoir du sens politique. Notre analyse aurait dû nous alerter devant ce signe permanent de la politique canadienne:

1) livrés à la politique de parti, nos députés sont très rarement capables de grandeur morale ou de grandeur politique. À Ottawa, ils ne pensent plus comme des Québécois mais comme des *Canadians*, c'est-à-dire comme la majorité anglo-canadienne leur dit de penser. Dans le cas présent, M. Trudeau est l'intermédiaire de leur reddition intellectuelle. Ils ne sont officiers de rien. Ils sont la paille de l'auberge. Méritent-ils une autre épitaphe?

2) Les Anglo-Québécois, lorsqu'ils sont presque unanimes, réagissent comme une nation menacée et ils sont pour nous l'avertisseur strident, la lumière rouge du danger.

### Deuxième gaffe

Puis est arrivé le référendum du 20 mai 1980. Cinquante pour cent des Franco-Québécois ont compris que nous étions à la croisée des chemins. Cinquante pour cent des Franco-Québécois, *seulement*, ont compris la *position de force* demandée par le gouvernement du Québec pour assurer notre destinée française en Amérique du Nord. Être capables d'une assez grande autodétermination pour nous diriger par nous-mêmes, pour être propriétaires définitifs de nos ressources naturelles et de leur administration depuis leur extraction jusqu'à leur transformation industrielle et jusqu'à la fixation des prix à l'exportation.

Mais cinquante pour cent des mêmes Franco-Québécois n'ont pas compris cela. Manque de sens politique. Manque du sens de l'histoire. Au lieu de nous mettre, comme nation, en situation de force pour négocier, ces cinquante pour cent ont mis notre État en situation de faiblesse et dans l'attitude d'avoir à subir les pires humiliations. Nous pouvons bien lui apporter 800,000 signatures pour signifier que nous refusons le coup de force d'Ottawa et que nous approuvons sa politique de défense du Québec. Cela ne fait pas le poids. Devant nous, le gouvernement est encore fort. Il a notre appui. Mais devant Ottawa, c'est comme s'il ne comptait plus, comme s'il avait été mis de côté. Trudeau se permet de se moquer de nous. Il triomphe dans sa duplicité et son machiavélisme. Si le Québec avait gagné son référendum, Ottawa n'aurait pas été si assuré dans ses pirateries.

Jamais cinquante pour cent des Franco-Québécois ne se seraient opposés au OUI du référendum si M. Claude Ryan n'était venu les embourber par sa démagogie et par ses incroyables petitesesses. Cet homme qui, hier, était encore capable de hauteur de vue, a montré jusqu'à quel point il était capable de descendre quand

il était livré à l'esprit de parti! Il a été un facteur de division chez notre peuple et un facteur humiliant dans notre histoire. Les "patinages" de Mme Solange Chaput-Rolland ne tiennent pas debout. Ce sont des essais de justifications plus ou moins larvés. Elle essaie de sauver sa dignité privée et publique. Mais, complice de M. Ryan, elle a perdu sa crédibilité. On ne commet pas une gaffe pareille à celle du NON au référendum sans en subir un tas d'humiliations devant ce même peuple saturé de boire le fiel amer. Ottawa nous éduque à coup de pied.

Et que dire des mêmes Anglo-Québécois? Ils ont voté comme un bloc, presque unanime, au référendum. Ils se sont comportés comme une nation où la solidarité n'est pas un vain mot. Ils virent très clairement où était leur intérêt comme groupe de la diaspora anglo-canadienne. Ils votèrent contre les nouveaux pouvoirs demandés par un OUI pour le Québec. Les libéraux francophones n'ont pas compris, alors et aujourd'hui, qu'ils votaient en faveur des Anglo-Québécois, lesquels paraissaient voter pour un gouvernement fort à Ottawa. La réalité est encore plus extraordinaire. Ont-ils voté pour un Ottawa plus fort? Ont-ils voté pour la centralisation? Oui, mais fondamentalement ils ont voté pour qu'Ottawa, dans sa politique faite par ses bureaucrates et son intelligentsia, fasse de l'Ontario la province suprême, la province industrialisée par excellence servie par les ressources naturelles de toutes les autres provinces.

Aveugles et stupides, non seulement lors du référendum cinquante pour cent des Franco-Québécois ont voté pour l'écrasement des pouvoirs du Québec dans une véritable association canadienne mais ils ont favorisé la concentration des pouvoirs à Ottawa et la concentration des richesses en Ontario. Quel sens politique nos gens ont-ils révélé? Quel naïf politique s'est révélé un Claude Ryan?

### **Troisième gaffe**

La troisième gaffe c'est évidemment la déroute des huit provinces devant M. Trudeau. Qu'un seul homme puisse tenir tête à tout le monde et à son père, cela dépasse l'entendement. Il y a de la folie dans l'air.

Mettons les choses au pire. M. Trudeau ne démissionne pas. M. Trudeau gagne sur toute la ligne. Qu'arrivera-t-il au Québec? Une chose est certaine: nous ne pouvons accepter la nouvelle constitution, nous ne pouvons accepter les limites que M. Trudeau veut nous imposer. Nous ne pouvons accepter d'être réduits au rôle où M. Trudeau veut nous acculer.

Deux solutions sont possibles: le boycottage ou la violence. Parlons d'abord de la violence. La volonté, prolongée jusqu'à l'absurde, *d'un seul homme* ne peut être acceptée, même si elle est votée par 74 chiens couchants (il semble qu'il y aura quelques exceptions qui sauveront l'honneur!). Peut-elle légitimer la violence? Cela, jamais! Nous croyons dans la démocratie, même si nous en vivons les moments les plus irrationnels à l'heure présente. Les négociations peuvent être difficiles mais le Canada de demain passe nécessairement par l'acceptation des provinces comme gouvernements, égaux en souveraineté au gouvernement fédéral dans les domaines de leur ressort.

Mais voilà, le gouvernement fédéral, par ses péréquations et son droit (unilatéral) de dépenser de façon illimitée, a envahi à peu près tous les champs d'activité des provinces. Déjà le fédéralisme est menacé de mort au Canada, avant même qu'on en fasse un État pleinement centralisé et unitaire. Le Québec, sans statut particulier, est menacé dans son développement, comme État français, comme lieu géographique d'une destinée française en Amérique du Nord. Ces conséquences ne prendront pas beaucoup de temps à gagner les couches les plus profondes de la conscience nationale. Qu'il y ait alors des sursauts d'indignation, les trois bourdes, décrites ici, nous permettent de comprendre les violences des prochaines années. Nous voilà dans la même position vis-à-vis Ottawa que l'Irlande vis-à-vis Londres.

Comprendre n'est cependant pas admettre. Il ne faut pas de violence. Même justifiée en partie, il ne faut pas de violence. D'abord parce que la violence n'est pas une solution, parce que la violence engendre la violence,

parce que nous croyons en la démocratie vécue, parce que nous croyons que notre peuple aura compris ses erreurs et deviendra solidaire dans ses décisions et ses votes de redressement. Un vote intelligent vaut bien toutes les violences. Les violences mettraient "en épingle" notre trop peu de sens politique en 1980 et 1981.

Dans l'hypothèse que M. Trudeau gagne sur toute la ligne, dans l'hypothèse que la nouvelle constitution nous impose un carcan d'une dureté incroyable, dans l'hypothèse que M. Trudeau voie son œuvre de démolition du Québec gagner en étendue, il ne nous reste qu'une seule solution valable: le boycottage de la nouvelle constitution dans la solidarité des Franco-Québécois.

Nous aurons contre nous toute la presse anglo-canadienne. Nous aurons contre nous le triste Conseil du Patronat. Nous aurons contre nous tout l'Establishment et leurs millions (encore une fois!). La réponse décisive: être solidaires, tous ensemble les Franco-Québécois, avec notre État, dans notre refus de cette constitution qui nous est imposée et à laquelle nous refusons de nous soumettre. Il faut réparer nos gaffes collectives par une épreuve de force. Notre solidarité est la réponse. Et dans *la résistance passive* nous boycotterons cette constitution et ce qui viendra d'Ottawa. M. Trudeau aura cru triompher. Tout le peuple, ses ouvriers, ses femmes, ses étudiants, ses fonctionnaires, ses hommes d'affaires, ses universitaires, lui signifieront leur refus d'être trahi, leur refus de se faire hara-kiri.

Nous sommes à la dure école. Nous n'avons pas écouté l'histoire. Nous avons refusé d'adhérer à une conscience nationale et aux droits de la nation (comme si cela s'opposait aux droits de l'individu). Accepterons-nous d'être à la merci d'une majorité anglo-canadienne, à Ottawa, qui bientôt dépassera 75%? Nous revoilà à Lord Durham! Nous revoilà aux dures impositions des deux conscriptions! Nous revoilà devant l'armée de 1970! Nous revoilà non-maîtres chez nous! Ne prenons pas panique mais éclairons notre lanterne et ayons un peu plus de sens politique. Devant l'adversité, comme les Anglo-

Québécois, ayons une réaction de nation et forgeons notre solidarité devant l'ennemi de plus en plus dangereux que devient Ottawa-la-pieuvre.

La réponse deviendra-t-elle la résistance passive à la Gandhi? Ou une désobéissance civile organisée et systématique? Et si cela devenait le seul moyen rationnel de nous débarrasser des ayatollahs et de tous ces députés chargés d'un *chador* mental (vêtement noir des femmes islamiques)?



# LE PÈRE JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT, S.J.

*par Richard Arès<sup>1</sup>*

- 1 — Défenseur du français.
- 2 — Initiateur des retraites.
- 3 — Promoteur du catholicisme social.

---

1. Le P. Archambault, admirable animateur social, est celui qui, avec d'autres personnalités, fonda la Ligue du français en 1913, l'Action française en 1917 et lui donna l'abbé Groulx comme directeur.

## I — LE DÉFENSEUR DU FRANÇAIS

Au moment de sa mort, en octobre 1966, le Père J.-Papin Archambault a été salué à la fois comme bon serviteur de l'Église, pour avoir lancé et diffusé les Retraites fermées au Canada, comme l'apôtre des travailleurs et le pionnier du catholicisme social, pour avoir fondé et maintenu, durant près de soixante ans, les Semaines sociales du Canada et avoir dirigé, trente ans durant, l'institution qui portait alors le nom d'École sociale populaire.

Certes, le Père J.-Papin Archambault a été tout cela: initiateur et apôtre des Retraites fermées, défenseur et apôtre des travailleurs catholiques, pionnier et promoteur du catholicisme social, mais, en plus de ces domaines où le P. Archambault a tenu un rôle de premier plan, il en est un autre auquel le Père a été intimement mêlé dès sa jeunesse et auquel il n'a jamais cessé, même plus âgé, de constamment s'intéresser: *la défense et la promotion de la langue française.*

Quelqu'un qui l'a bien connu et avec qui il s'est toujours plu à collaborer, l'abbé Lionel Groulx — tous deux presque contemporains, l'un étant né en 1878 et l'autre en 1880, l'un devant survivre plus de six mois à l'autre — pouvait ramasser ses souvenirs et rendre hommage au P. Archambault en un texte intitulé "L'animateur de l'Action française" que publia la revue *Relations* (novembre 1966), texte qu'il convient vraiment de reproduire dans l'*Action nationale* d'aujourd'hui. Le voici:

"C'est dix ans d'un passé resté pour moi extrêmement vivant qui disparaît avec le Père Papin Archambault. Il fut l'un des derniers de notre première équipe de l'*Action française* à survivre. Il en avait été le fondateur; il en restera l'animateur. Dans *Consignes de demain*, petite brochure parue en 1921, il a raconté les origines de notre entreprise et comment chacun de nous y étions venus, presque tous appelés par lui. Pour moi, il reste l'un de ceux qui m'ont révélé l'action faite homme. Combien parmi tous ceux-là qui sont partis ont aimé évoquer l'image de ce Jésuite qui, un de ces jours, leur arrivait la serviette bien bourrée sous le bras, le

cerveau en effervescence, d'une parole calme, posée, mais qui cachait mal une pensée fébrile, une passion de conquête, un assaut sur votre travail, sur votre personne. Papin — nous l'appelions tous ainsi — avait un projet en tête. Des projets, il en avait, hélas, tous les jours et plusieurs par jour. Et il venait vous embrigader, vous arracher une conférence, un article, un tout petit article qui ne vous coûterait qu'un instant, un tour de plume, etc., etc. Tous nos amis l'ont appris d'expérience: on ne résistait pas à Papin. Et le plus sage et le plus simple, c'était de déposer les armes tout de suite et de se rendre. Il faisait tant lui-même. Il y avait en lui tant de gentillesse. Et il fallait entendre cette parole si persuasive qui faisait oublier ce qu'elle cachait d'opiniâtre.

“Notre *Action française* s'était d'abord appelée la *Ligue des droits du français*. On comprendra en quel sens s'orienta d'abord l'action patriotique du Père Papin. Il fallait sauver la langue, la régénérer à tout prix, apprendre à tout le monde et surtout aux grandes compagnies, à la respecter. Sauver la langue, c'était pour lui sauver la nation. Et je me souviens qu'Olivar Asselin n'était pas loin de penser de même. “La langue, m'a-t-il dit un jour, c'est le critère de vie d'un peuple.” Cette conception, je l'avouai franchement à mes amis, me paraissait quelque peu courte. La langue, oui, insigne instrument de culture, oui. Magnifique témoignage de santé intellectuelle, encore oui. Mais, dans les conditions exceptionnelles où vivait la nation canadienne-française, il me paraissait qu'avant d'être un commencement, la langue devait être une fin. Autrement dit la survivance ou la libération de la langue ne pouvaient être que la conséquence d'une libération totale de notre peuple: synthèse de vie où, dégagés de toutes nos scories, de toutes nos contaminations, nous reprendrions entière possession de nous-mêmes, en politique, en économique, dans le social, dans le culturel. La langue, c'était, à mon sens, la fleur après la longue et laborieuse germination. C'était le sceau sacré d'une civilisation enfin sauvée, épanouie. Je dois dire qu'avec mes chers collègues et amis, l'abbé Philippe Perrier, Antonio Perrault, le Dr Joseph Gauvreau, Anatole Vanier, l'un des premiers à comprendre cette orientation de l'*Action française* fut le Père Papin. C'est pour nous être unis sur une doctrine solide que notre

petite *Action française* vécut dix ans d'une vie ardente et accomplit peut-être quelque chose.

"Le Père Papin, tout en collaborant à nos grandes "enquêtes", continua, et avec quel entrain, sous le pseudonyme de Pierre Homier, sa "petite guerre" pour la défense de la langue. Comme il aimait notre œuvre! Et comme il lui a donné de son riche dévouement. Je crois bien que parfois le scrupule le prenait, lui, jésuite, d'accorder tant de son temps, à une œuvre en somme plutôt profane. Et il avait tant d'autres tâches plus spirituelles sur les bras. Il se rassurait à la pensée que notre petit peuple n'était pas un peuple "comme les autres" et que, peuple catholique, il valait la peine qu'on lui gardât son âme.

"Pour cela seul, je veux dire pour ce qu'il y eut d'action nationale en sa vie, le Père Papin mérite qu'on se souvienne de lui. Et si une génération vient à poindre chez nous qui soit capable de reconnaissance, elle rangera ce Jésuite parmi ses grands aînés." (Lionel Groulx, prêtre).

C'est en ces termes que, quelques mois avant de mourir, le chanoine Lionel Groulx tint à rendre hommage à celui qui avait été à l'origine de la *Ligue des droits du français*, laquelle devait donner naissance à la *Ligue de l'Action française* et engendrer la revue du même nom, dont il fut nommé directeur et, comme il le dit lui-même dans l'hommage qu'on vient de lire, y "vécut dix ans d'une vie ardente".

Pour revenir au Père J.-Papin Archambault, il importe de le mieux connaître et de nous interroger à la fois sur ses origines familiales, ses études collégiales et ses premières années de formation dans la Compagnie de Jésus. Peut-être y découvrirons-nous là le point de départ de son zèle pour la défense et la cause du français.

## II — SES ORIGINES FAMILIALES

Au moment de sa mort, en octobre 1966, on a publié à son sujet des notes biographiques, lesquelles com-

mençaient par ces mots: "Le Père est né à Montréal, le 13 août 1880, de Gaspard Archambault, médecin, et de Marie-Louise Papin." Les Archambault et les Papin sont deux noms de familles dont le Père a toujours été très fier et à qui il s'est intéressé toute sa vie. Il avait même entrepris de dresser son arbre généalogique, c'est-à-dire de remonter à la source, au premier ancêtre de l'une ou l'autre famille, venu de France s'établir au Canada.

### **La famille Archambault**

Après de longues recherches et une correspondance assez élaborée avec l'Institut Drouin de généalogie, il avait pu déterminer que le premier Archambault, du prénom de Jacques, était arrivé au Canada en 1646; il lui avait été relativement facile d'établir sa lignée jusqu'à son propre grand-père. En réalité, partout où, au Québec, au Canada, aux États-Unis et même en France, il entendait parler qu'il existât un Archambault, il lui écrivait pour demander des renseignements et connaître ses liens de parenté avec les autres du même nom. Dans la liasse de documents qu'il a laissés après sa mort, il doit y avoir une liste d'environ 50 à 60 Archambault, avec leurs postes, fonctions et adresses, surtout quand il s'agit d'ecclésiastiques.

Quelques années avant sa mort, soit vers 1960, le Père rédigea lui-même certaines notes biographiques se rapportant à sa propre famille. Les voici, telles qu'on les retrouve encore aux Archives de la Compagnie de Jésus, à la maison de Saint-Jérôme:

"Le docteur Gaspard Archambault, fils de Camille Archambault, notaire, et de Victoire-Odile Archambault, naquit à l'Assomption et fut baptisé le 15 janvier 1851. Il fit ses études au Collège de l'Assomption puis au Collège Sainte-Marie à Montréal et à l'Université Laval de Montréal.

"Il épousa le 14 mai 1878, à la cathédrale de Montréal, Marie-Louise Papin, baptisée le 31 juillet 1851, fille de Joseph Papin, ancien député de l'Assomption, et de Sophie Homier. Établi à Montréal, dans un des quartiers résidentiels de la ville, rue Saint-Denis, bien préparé par

ses études à l'exercice de sa profession, d'un caractère affable et d'une grande probité, le docteur Archambault compta bientôt une nombreuse clientèle dont il s'occupait avec un grand dévouement. Combien lui durent la guérison de leurs maux, voire la prolongation de leur vie. Nombreux furent les pauvres qu'il soigna. Il leur donnait autant de bons soins qu'aux riches. La mort d'une épouse tendrement aimée, puis les atteintes d'une maladie mortelle chrétiennement endurée, vinrent mettre fin à sa carrière à l'âge relativement jeune de 53 ans.

"Il avait fondé l'Institut de Vaccin avec son beau-frère, le docteur Joseph Leduc, un des plus importants pharmaciens de Montréal et dont les fils et les petits-fils créèrent les nombreuses pharmacies de ce nom que compte actuellement Montréal.

"Mme Gaspard Archambault, ancienne élève des religieuses du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, était une personne d'une grande piété et d'une grande charité. Elle éleva ses cinq enfants — elle en eut sept dont deux moururent en bas âge — dans l'amour de Dieu et tout particulièrement la dévotion au Sacré-Cœur que lui avait enseignée son directeur spirituel, le P. Almiré Pichon, S.J., grand apôtre de cette dévotion.

"Elle était, à sa mort, présidente de l'Association des Enfants de Marie, anciennes élèves de son couvent. Sa charité était non moins vive. Que de familles pauvres elle a aidées, protégées, soutenues. Elle initia ses enfants à ces actes de charité, leur apprenant à se priver de leurs jouets, de leurs friandises pour en faire profiter les petits pauvres.

"Ses cinq garçons, dont deux seulement, les plus âgés, vivent encore, suivirent, après avoir été tous élèves au Collège Sainte-Marie, des routes diverses. L'aîné, Joseph, né le 17 février 1879, devint avocat, s'intéressa à la politique, fut élu député du comté de Chambly. Doué d'une grande facilité de parole, d'un jugement sûr, parfait bilingue, il sut se faire écouter de tous à la Chambre des communes. Mais il la quitta après quelques sessions pour devenir juge de la Cour supérieure. Il est actuellement à sa retraite.

"Le second, Papin, né le 13 août 1880, entra chez les Jésuites. Il fut l'initiateur des retraites fermées au Canada, dirigea la Villa Saint-Martin à L'Abord-à-Plouffe, et la Villa Manrèse à Québec, fonda les Semaines sociales du Canada et publia plusieurs livres et brochures sur les questions sociales.

"Vint ensuite, le 18 décembre 1882, Gustave, médecin. Études à l'Université Laval de Montréal, interne à l'Hôpital Notre-Dame, quatre ans en France pour parfaire ses études. il devait y retourner pendant la guerre et mériter le titre de Chevalier de la Légion d'honneur.

"Léon, dentiste, né le 28 février 1889, études à l'Université de Montréal, puis deux ans à Chicago.

"Gaspard, ingénieur civil, né le 12 août 1887; études à Sainte-Marie et à Loyola et à l'École Polytechnique. Il se spécialisa dans la construction. Nombreux sont les grands édifices — églises, écoles, monastères, hôtels, etc. — qu'il construisit."

Telles sont les notes biographiques que le Père a lui-même rédigées sur sa propre famille Archambault, mais à côté de ces notes, une autre famille, celle de sa mère, l'intéressait grandement.

### **La famille Papin**

Dans ces mêmes archives de la Compagnie de Jésus, à Saint-Jérôme, se retrouvent trois dossiers: l'un sur les Papin, l'autre sur les Pépin et le troisième sur les Pepin. Le premier surtout l'intéressait: c'était le nom de sa mère et lui-même portait le nom de Papin. En 1953, il avait rassemblé assez de documents pour prononcer une conférence sur "La famille Papin", conférence qu'il publia par la suite dans l'Oeuvre des Tracts, en décembre 1953, No 404. Il y faisait remonter l'arrivée du premier Papin au Canada parmi les membres de "La grande recrue de 1653", à la suite du voyage en France de Chomedey de Maisonneuve pour y chercher du secours. Remontant ensuite le cours des siècles, il parvenait à la septième génération des Papin, celle de son grand-père Joseph, ancien député de l'Assomption, qui vécut de 1825 à 1862.

Élu député aux élections de 1854, puissant tribun, il ne tarda pas à se lier avec le groupe de l'Institut canadien hostile à l'Église et protagoniste de la libre-pensée. Défait aux élections de 1857, Joseph Papin retourna sagement à la pratique de sa profession d'avocat. Quelque temps après, atteint d'un cancer, il revenait à la foi de son enfance et, le 23 février 1862, rendait son âme à Dieu.

La petite brochure de l'Oeuvre des Tracts consacrée à "La famille Papin" se termine par ces mots qui décrivent la liaison entre les deux familles dont il vient d'être question: "Marié le 18 novembre à Sophie Homier, Joseph Papin, ne laissait qu'une fille, Marie-Louise, âgée de neuf ans. Ses études terminées chez les religieuses du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet, celle-ci épousa, le 14 mai 1878, à la cathédrale Montréal, le docteur Gaspard Archambault. ... Elle mourut le 30 août 1899, à l'âge de 46 ans, remerciant le ciel qu'une vocation religieuse, dont elle fut la discrète inspiratrice, ait germé parmi ses enfants."

Allusion passagère et respectueuse à celle qui avait été sa mère, alors disparue déjà depuis plus d'un demi-siècle.



# LE LABRADOR QUÉBÉCOIS

*par Frédéric Dorion<sup>1</sup>*

- 
1. Ce texte, tiré des Débats de la Chambre des Communes, du 6 février 1948, fut prononcé par M. Frédéric Dorion, alors député de Charlevoix-Saguenay. Il est encore de grande actualité sur les torts que le gouvernement d'Ottawa a causé au Québec: nous fûmes amputés d'un cinquième de notre territoire avec son assentiment!

J'aimerais profiter du présent débat pour exprimer mes vues personnelles sur une question de toute première importance pour la population du pays et, en particulier pour la province de Québec; il s'agit de la propriété du territoire du Labrador. J'ai étudié la question; elle m'intéresse particulièrement parce que j'ai l'honneur de représenter la seule circonscription électorale du Dominion qui touche au territoire du Labrador.

Lorsque les délégués de Terre-Neuve sont venus à Ottawa l'été dernier rencontrer les représentants du gouvernement canadien, en vue d'étudier la possibilité d'incorporer Terre-Neuve dans la confédération canadienne, je me suis efforcé de suivre aussi étroitement que possible les pourparlers qui se sont alors déroulés. Les comptes rendus parus dans les journaux ne nous mettaient pas parfaitement au courant des pourparlers et, lorsqu'on nous a convoqués pour la présente session, j'ai été heureux d'avoir l'occasion de lire le rapport que le Gouvernement a publié en deux volumes intitulés: "Compte rendu des séances tenues entre les délégués de la convention nationale de Terre-Neuve et les représentants du Gouvernement du Canada".

Il m'a également intéressé de lire la lettre écrite par le premier ministre (M. Mackenzie King), le 29 octobre 1947, au gouverneur de Terre-Neuve, ainsi que le "projet d'entente en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération", annexé à la lettre et publié sous forme de brochure distincte sous la rubrique: "Conditions que l'on croit constituer une base juste et équitable à l'union de Terre-Neuve avec le Canada, advenant le cas où la population de Terre-Neuve désirerait faire partie de la Confédération."

En dépit du vote donné à la Convention nationale de Terre-Neuve, il y a quelques jours, je suis sûr que la question en jeu n'est pas réglée; nous pouvons tenir pour certain que, dans un avenir rapproché, la question de l'entrée de Terre-Neuve dans notre confédération sera l'objet de nouveaux pourparlers. Voilà pourquoi j'estime qu'il est de notre devoir d'étudier aussi attentivement que possible les conditions auxquelles le gouvernement canadien

trouverait bon d'accepter cette nouvelle province dans notre confédération.

Il ne faut pas oublier non plus que le règlement de cette question semble intéresser au plus haut point nos voisins du sud; pas plus tard que jeudi dernier, le 29 janvier, les journaux publiaient une dépêche provenant de Washington et ainsi conçue:

On n'accorde que bien peu d'attention ici, ce matin, à une proposition d'"association plus étroite" avec les États-Unis qui, émanant de Terre-Neuve, n'a aucun caractère officiel et ne constitue qu'un sondage. Le projet exigerait une intervention de la part des États-Unis avant le plébiscite qu'on tiendra prochainement dans la colonie, sous la forme d'une promesse d'appui à l'égard d'un gouvernement indépendant et d'aide à l'établissement d'une industrie sidérurgique à Terre-Neuve et au Labrador, industrie qui, aux termes de cette proposition, éviterait aux États-Unis d'être obligés de compter un jour sur le Canada en matière d'approvisionnements de fer et d'acier.

Tout le monde sait que lorsqu'on parle de développer une industrie sidérurgique dans cette partie du continent, on songe bien plus au territoire appelé Labrador qu'à l'île de Terre-Neuve elle-même. C'est pourquoi il importe absolument de déterminer si ce territoire appartient vraiment à Terre-Neuve. Je chercherai à démontrer que, nonobstant le rapport présenté par le comité juridique du conseil privé au mois de mars 1927, ce territoire appartient toujours à la province de Québec. Remarquons que le conseil privé n'a pas prononcé un jugement proprement juridique; il a tout simplement présenté un rapport fondé sur un ordre de renvoi, qui, comme je vais le démontrer, était mal rédigé, mal présenté et incomplet, sans compter qu'on ne lui a jamais donné la suite qui s'imposait.

En lisant le rapport de la conférence qui a eu lieu l'été dernier, j'ai constaté que la délégation de Terre-Neuve avait posé plusieurs questions tendant à préciser l'attitude des parties en cause relativement aux points soulevés. J'ai été étonné de lire, à la page 158 du second volume du rapport, la question suivante relative au Labrador:

*Question:* Si Terre-Neuve se joignait au Canada, le Labrador continuerait-il de faire partie de la province de Terre-Neuve?

*Réponse:* Le gouvernement canadien s'est toujours considéré lié par l'opinion que le comité judiciaire du Conseil privé a exprimée en 1927 relativement à la frontière du Labrador.

Le gouvernement canadien présume que si Terre-Neuve devenait une province du Canada, la partie du Labrador qui est rattachée à son territoire serait comprise dans cette province. L'article 3 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871 pourrait aussi être consulté. Il ressort clairement de cet article que le Parlement du Canada ne peut modifier les limites d'une province sans avoir préalablement obtenu le consentement de son assemblée législative.

En lisant cette question, j'ai songé que si les délégués de Terre-Neuve ont jugé opportun de la poser, c'était assurément parce qu'ils étaient loin d'être convaincus que ce point avait été définitivement réglé par le rapport du Conseil privé; autrement, je ne puis m'imaginer pourquoi ils auraient posé une telle question.

J'ai aussi été fort surpris de lire dans le projet de convention que le très honorable premier ministre a soumis au gouvernement de Terre-Neuve, le paragraphe suivant, que je relève à l'article 2, page 5 de la brochure:

La province de Terre-Neuve comprendra le territoire du Labrador défini en 1927 par la sentence arbitrale du comité judiciaire du Conseil privé comme appartenant à Terre-Neuve.

On peut faire remarquer de plus que cette déclaration figure au début même du projet de convention, comme s'il s'agissait de l'une des plus importantes questions à décider. De ce soin particulier et de cette considération spéciale qu'on accorde à la question de la frontière entre le Québec et Terre-Neuve, on peut conclure que la question n'a jamais été réglée et que les parties intéressées sont disposées à profiter de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération pour y apporter une solution définitive. À mon avis cependant, le gouvernement canadien n'a ni le droit ni le pouvoir légal de disposer d'un territoire ap-

partenant à la province de Québec et j'irai jusqu'à dire que, à supposer même que le Canada et Terre-Neuve s'entendent sur ce point, le Gouvernement outrepasserait ses pouvoirs et le problème lui-même ne serait pas réglé.

Puisque le gouvernement canadien s'en remet à ce qu'il appelle l'opinion du comité judiciaire du Conseil privé pour reconnaître les droits de Terre-Neuve sur le territoire du Labrador, je vais tenter d'expliquer et de prouver que rien n'a encore été définitivement décidé par ce rapport et que la province de Québec conserve sa compétence sur ce territoire.

Afin de saisir le mieux possible cet important problème, il faut nous rapporter aussi loin que 1763 et faire la revue des diverses lois adoptées tant par le gouvernement impérial que par le gouvernement canadien à ce sujet.

Chacun sait qu'en 1763, en vertu du traité de Paris, le gouvernement français cédait à Sa Majesté le roi d'Angleterre tous les territoires du continent nord-américain. La même année, par le moyen d'une commission portant le grand sceau des Sa Majesté, le capitaine Graves était nommé "gouverneur et commissaire en chef de l'île de Terre-Neuve et de toutes les côtes du Labrador, depuis le détroit d'Hudson jusqu'à la rivière Saint-Jean". Ce brevet donnait juridiction au gouverneur de Terre-Neuve sur la côte du Labrador même et sur une partie de la côte du golfe Saint-Laurent jusqu'à l'île d'Anticosti.

Au mois d'octobre 1763, le gouvernement anglais décidait de former quatre gouvernements distincts en Amérique du nord: Québec, la Floride orientale, la Floride occidentale et Grenade.

Le gouvernement de Québec avait juridiction sur le territoire longeant le fleuve Saint-Laurent à partir de la rivière Saint-Jean. En 1774, toutefois, par l'Acte de Québec, il fut décrété que tous les territoires de la terre ferme feraient partie du gouvernement de Québec. Donc, en vertu de cet Acte, le gouverneur de Terre-Neuve perdait sa compétence sur tous les territoires compris dans la péninsule du Labrador.

Plus tard, en 1809, le gouvernement britannique adopta l'Acte de Terre-Neuve par lequel tous les territoires attribués en 1763 au gouvernement de Terre-Neuve étaient restitués à ce dernier.

Enfin en 1825, sous l'empire de l'"Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1825", il fut décidé que la portion de la côte du golfe Saint-Laurent qui s'étend de la rivière Saint-Jean à l'anse Sablon, dans le détroit de Belle-Isle, ferait partie de la province de Québec.

On constate qu'aucun desdits actes ne fait mention des territoires intérieurs; tous ont trait à la côte même.

Nous en arrivons à 1871, alors que le Gouvernement anglais adopta l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, 1871. Nous trouvons celui-ci au chapitre 28, 34 Victoria. Il est intitulé: "Acte concernant l'établissement des Provinces dans la Puissance du Canada." L'article 3 de la loi prescrit ce qui suit:

Avec le consentement de toute province de ladite Puissance, le Parlement du Canada pourra de temps à autre augmenter, diminuer ou autrement modifier les limites de telle province, à tels termes et conditions qui pourront être acceptés par ladite législature, et il pourra de même avec son consentement établir les dispositions touchant l'effet et l'opération de cette augmentation, diminution ou modification de territoire de toute province qui devra la subir.

Je désire appeler l'attention du Gouvernement sur le principe clairement établi par cette loi et voulant que le Parlement ne puisse rien à l'égard des limites d'une province sans d'abord obtenir le consentement de la province intéressée. Le gouvernement actuel devrait se rappeler que ce statut reconnaît l'existence de gouvernements provinciaux et que, sur bien des sujets, il y a lieu de les consulter avant toute décision du Parlement canadien.

En vertu du même principe, la déclaration formulée par le très honorable premier ministre dans le projet d'entente au sujet du territoire du Labrador,—j'en ai donné lecture il y a quelques instants,— n'aurait jamais

dû être faite sans le consentement de la province de Québec. Bien plus, le même principe est conforme à l'article 92, alinéa 5, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867.

Non seulement voyons-nous l'application de ce principe dans l'acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871, mais nous constatons que, lors de l'adoption, en 1898, sous l'empire du chapitre 3, 61 Victoria, des Statuts du Canada, d'une loi relative aux frontières nord-ouest, nord et nord-est de la province de Québec, le principe exigeant le consentement de la province intéressée dans toute question concernant la modification de ses frontières s'est appliqué.

En cette même année 1898, l'Assemblée législative de la province de Québec adoptait une loi semblable et, en conséquence, et en conformité du principe énoncé dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871, le gouvernement canadien, du consentement de l'Assemblée législative québécoise, a décidé que les limites de la province de Québec seraient étendues jusqu'à la baie James et, de là, jusqu'à la rivière East-Main, puis le long du fleuve Hamilton jusqu'à Hamilton-Inlet, sur le littoral de l'Atlantique. Par cette loi, la frontière septentrionale de la province de Québec était donc placée sur le fleuve Hamilton qui, chacun le sait, se trouve dans ce territoire que l'on nomme Labrador.

En 1912, par le Chapitre 45 de 2, Georges V, le Parlement canadien a décidé d'étendre encore une fois le territoire de la province de Québec, en même temps que ceux du Manitoba et de l'Ontario. L'article 2 de ce chapitre décrétait que la province de Québec comprendrait dorénavant ce qu'on appelait alors le territoire d'Ungava et il était clairement entendu que les nouvelles frontières comprendraient la région située au nord du fleuve Hamilton, c'est-à-dire tout le territoire du Labrador.

Ainsi que nous venons de le voir, les deux lois canadiennes accordant expressément à la province de Québec le territoire réclamé par Terre-Neuve ont été adoptées en 1898 et 1912, c'est-à-dire à des époques où

le gouvernement impérial avait le droit d'opposer son veto à toute loi adoptée par le gouvernement canadien. Ces deux lois n'ayant jamais été l'objet d'une déclaration de nullité, il s'ensuit qu'elles restent pleinement valides, qu'elles conservent toute leur vigueur. On a prétendu qu'elles dépassaient la compétence du Canada. Dans ce cas, pourquoi les autorités de Terre-Neuve n'ont-elles pas demandé au gouvernement britannique de les déclarer nulles? Il faut donc conclure qu'elles ont été confirmées tacitement par le gouvernement britannique et tacitement approuvées par les autorités de Terre-Neuve. Voilà pourquoi je disais au début de mes observations que le territoire connu sous le nom de péninsule du Labrador appartient à la province de Québec.

En 1920, après que le gouvernement de Terre-Neuve et celui de la province de Québec eurent entamé des pourparlers au sujet d'un permis délivré par le gouvernement de Terre-Neuve à l'égard de la coupe de bois dans la région de la rivière Hamilton, le gouvernement du Canada demandait au Conseil Privé de rendre une décision concernant les frontières entre Québec et Terre-Neuve.

Le 11 novembre 1920, le Canada et Terre-Neuve signaient une première entente, qui fut plus tard modifiée et remplacée par un nouvel accord en date du 20 novembre 1922. Il y a lieu de signaler que les deux partis politiques qui existaient alors,—les partis libéral et conservateur,—n'ont pas hésité à violer successivement le principe consacré par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871. Tout le monde sait qu'un gouvernement conservateur dirigeait les affaires du pays en 1920 et qu'un régime libéral était au pouvoir en 1922. Le premier accord a été signé en 1920 par M. Charles L. Doherty, au nom du gouvernement du Canada, et le second, en 1922, par sir Lomer Gouin, au nom du même gouvernement.

Il est intéressant de prendre connaissance de la première partie de l'entente, qui est conçue en ces termes:

En ce qui concerne la frontière entre le Dominion du Canada et la colonie de Terre-Neuve, dans la péninsule du Labrador:

Le Gouvernement du Canada et celui de la colonie de Terre-Neuve sont convenus de déférer la question suivante, par l'entremise de Sa Majesté, au comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, afin qu'il rende une décision:

"Quels sont, en vertu des statuts, décrets du conseil et proclamations, l'emplacement et la délimitation de la frontière entre le Canada et Terre-Neuve dans la péninsule du Labrador?"

Le document porte la signature du procureur général du Canada et du procureur général de Terre-Neuve.

Notons, cependant, qu'à vrai dire, le différend met en cause non le Gouvernement canadien et celui de Terre-Neuve, mais ce dernier et celui de la province de Québec. Comment se fait-il que la province de Québec n'ait pas été partie à la question déférée au Conseil privé? Le mémoire présenté au nom du Gouvernement canadien portait la signature de quatre procureurs généraux, entre autres, celle de M. Charles Lanctot qui, à l'époque en question, occupait ce poste dans la province de Québec; cette dernière, toutefois, ne figurait ni officiellement ni légalement dans la cause. Le Gouvernement canadien aurait pu au moins agir en conformité de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1871) et présenter le projet d'accord à l'Assemblée législative de Québec afin d'obtenir son assentiment.

J'ajoute que le régime libéral, en signant cet accord en 1922, a mis au rancart l'engagement que son ancien chef, sir Wilfrid Laurier, avait pris en 1908 alors qu'il était premier ministre. On trouve en effet à la colonne 13434 des Débats de 1908 une déclaration que faisait sir Wilfrid Laurier en présentant, le 13 juillet de l'année en cause, une motion visant le projet de loi adopté en 1912. Il commentait le différend survenu entre Québec et Terre-Neuve dans les termes suivants:

Nous avons pris la précaution de demander à la province de Québec d'être partie à cet arbitrage, vu qu'elle est intéressée, quelle que soit la décision.

Il ajoutait:

En 1881, quand les frontières du Manitoba furent reculées jusqu'à la province d'Ontario, le Canada se désista du conflit et laissa débattre la question entre l'Ontario et le Manitoba. De même, si ce territoire est cédé à Québec, cette province deviendra intéressée dans la question. Ainsi, bien que nous conservions notre souveraineté, je considère que cette province a son mot à dire et doit être partie à l'affaire.

Malgré cette promesse, il apparaît que le régime libéral a signé en 1922 un deuxième engagement sans obtenir le consentement du gouvernement de Québec. Mais aujourd'hui le Gouvernement va plus loin. Il fait fi des directives de son ancien chef et n'hésite aucunement à disposer de façon définitive du même territoire sans demander l'avis de la province de Québec. J'affirme que pour ce motif, l'offre du gouvernement canadien à celui de Terre-Neuve ne vaut pas le papier sur lequel on l'a écrite et que, d'ailleurs, la province de Québec ne consentira jamais à un tel accord. Aussi le présent Gouvernement devrait-il s'abstenir d'offrir à Terre-neuve un territoire sur lequel il n'a aucune juridiction, afin de mettre fin à une regrettable mésentente qui pourrait susciter un véritable conflit entre le Gouvernement fédéral et une province.

Voyons maintenant ce que vaut le rapport du Conseil privé et assurons-nous s'il apporte la solution définitive à ce problème. La lecture du rapport même nous fait voir que Leurs Seigneuries indiquent sans détour que la question ne leur a pas été soumise dans son ensemble et comme il eût fallu. On lit, en effet, en page 2:

La fonction de la Commission ne consiste pas à déterminer où la frontière en question pourrait être tirée convenablement et sagement, mais seulement décider, d'après des pièces établissant les titres et qu'on leur a soumises, où cette frontière doit vraiment se trouver.

Plus loin, en page 11, le lord chancelier dit:

Il ne s'agit pas de déterminer si Terre-Neuve possède des territoires dans la péninsule du Labrador mais d'indiquer où se trouve la frontière intérieure de ce territoire. Faut-il définir cette frontière par une ligne tirée à un mille ou environ de la laisse de haute mer, épousant les

sinuosités du rivage, ou bien par la ligne divisoire des eaux fluviales qui se jettent dans la mer le long de ce même rivage? Personne n'a soumis de troisième choix.

Puis à la page 14:

En exposant la cause du Canada, ses représentants ont reconnu qu'il pourrait être impraticable de tracer une telle ligne sur le terrain et, afin que ni l'une ni l'autre partie n'ait à souffrir de cette difficulté, ils ont recommandé de tracer une ligne le long de la côte à une distance d'un mille du point atteint par la marée haute; cependant, Leurs Seigneuries ne pensent pas qu'en adoptant cette proposition elles s'acquitteraient de la tâche que leur impose l'ordre de renvoi et qui consiste à déterminer la frontière "en vertu des lois, arrêtés en conseil et proclamations".

Passons maintenant aux conclusions du rapport, que je trouve à la page 23, et dont les derniers mots se lisent ainsi qu'il suit: "et elles aviseront humblement Sa Majesté en conséquence". Ainsi, le rapport démontre non seulement qu'on n'a pas bien présenté la question au Conseil privé, mais aussi qu'aucune décision obligatoire n'a été rendue. De fait, il y a lieu de se demander à quelles mesures subséquentes ce rapport a donné lieu. Le gouvernement impérial, le gouvernement du Canada ou le gouvernement de Terre-Neuve ont-ils adopté quelque mesure législative à ce sujet? Aucune. A-t-on conclu un traité ou un accord renfermant les conclusions du Conseil privé? Pas davantage. J'ai donc raison, je crois, de soutenir que cette question en est encore au même point qu'après l'adoption des lois canadiennes de 1898 et de 1912.

Je soutiens en outre qu'on n'aurait jamais dû soumettre cette question au Conseil privé, tribunal d'une des parties au litige. Cependant, je déclare catégoriquement que je n'ai aucunement l'intention de porter atteinte à l'intégrité et à la sincérité des membres du Conseil privé; mais, à mon avis, il ne s'est jamais présenté un autre cas dans l'histoire du monde où une question de délimitation de frontières ait été soumise au tribunal d'une des parties en cause. On aurait dû soumettre cette question à un tribunal d'arbitrage international où toutes les parties, et plus particulièrement la province de

Québec, auraient été représentées. Cette question n'est donc pas du tout réglée, et j'espère qu'on trouvera le moyen d'y apporter une solution définitive.



# PIERRE PHILOSOPHALE OU PIERRE D'ACHOPPEMENT?

*par René Blanchard<sup>1</sup>*

---

1. Un des dirigeants du Mouvement national des Québécois du Centre du Québec: 29 000 membres.

M. Pierre Elliot Trudeau est en fait un nord-américain mal à l'aise au Canada. Ni anglais, ni français, il cherche pour le pays une identité correspondante à la sienne: une unité dans la dualité.

Il a été tour à tour voyageur, professionnel, syndicaliste, professeur de droit, politicien. Le contexte politique canadien, ambigu, a permis son ascension foudroyante.

Il a fourni un effort littéraire substantiel dans Cité Libre et dans une étude sur le fédéralisme, l'opposant au nationalisme canadien-français.

Sa fortune personnelle lui a permis de faire en priorité, ce que d'autres faisaient comme loisirs, et de se vouer en dilettante à des causes et à des combats que d'autres devaient livrer pour leur survie.

C'est ainsi, que dans les années '50, il a pourfendu le Duplessiste et la Société québécoise qui l'emprisonnait. Il a dénoncé le nationalisme comme un obstacle à l'évolution du Québec et de sa patrie le Canada, mais un Canada, issu d'une idée à priori, où l'internationalisme prend le pas sur le nationalisme, comme une étape succède à une autre.

Ces positions lui ont valu, en certain lieu, la vedette et l'adulation d'un petit groupe d'amis chez qui il faisait figure de héros, incarnant au départ tout ce que ces derniers n'étaient pas, riches, insolents et indépendants d'esprit.

Conférencier à fracas et à contraste, dans un milieu monotone et ampoulé, celui de Radio-Canada, il s'est un jour avisé, plutôt que de servir l'austère vérité, de monter plus haut pour imposer plus facilement ses idées.

Tous les moyens sont bons. Il se refait d'abord une image crédible en devenant professeur à l'Université de Montréal, puis entre en politique dans un parti libéral qu'il a toujours combattu, use de la complaisance du premier ministre Lester B. Pearson, devient ministre de

la Justice et se met en selle sur le bouc émissaire qui servira toute sa carrière: le Québec, l'obstacle séculaire au rêve pan-canadien. La réalisation de ce rêve permettrait à Trudeau de devenir Le citoyen normal et exemplaire de ce pays.

Son style il l'a trouvé dans les écrits de Machiavel. Il commence dès lors à cultiver le sarcasme, le paradoxe, la contradiction, l'ironie, le cynisme, la fourberie.

L'art de gouverner se résume à celui de prendre le pouvoir et de s'y maintenir par tous les moyens. Le bien commun n'est plus le postulat premier de l'homme public. Ses intérêts, ses ambitions, ses conceptions sociales, philosophiques ou politiques seront la règle du bon gouvernement. Stratégies et tactiques prendront le pas sur les principes. Trudeau s'entoure dès lors d'une équipe qu'il maintient dans la parfaite dépendance du Prince, et dont la seule préoccupation sera de servir les fins définies par lui, sans égard aux moyens.

Celui qui étudiera l'histoire du Canada saura dire que le Canada a couru à sa perte le jour où Trudeau, pénétré du poison moral de Machiavel, a réussi à prendre le pouvoir et à s'y maintenir pendant de trop nombreuses années, servi par un fédéralisme bâtard dont le seul contrôle était le nationalisme Québécois. Se servir de la raison pour le dénigrer et l'abattre, deviendra une hantise pour Trudeau. Mais l'être impulsif, utilisant la raison pour se justifier, finit toujours par se détruire lui-même.

Les contradictions s'accroissent: cet admirateur de Lord Acton, esprit du 19<sup>e</sup> siècle, de Machiavel, dont l'œuvre maîtresse date de 1513, invite à oublier le passé, à mépriser l'histoire et les valeurs anciennes, comme il le fait lui-même!

Cet ardent défenseur des libertés individuelles proclame la loi des mesures de guerres en 1970 et laisse une police raciste et politique, perquisitionner, emprisonner, molester, plus de 400 personnes au Québec.

Ses tactiques, opposées à l'ouverture d'esprit de son prédécesseur Pearson, encourrent le mépris de politiciens

qui ne veulent pas aller si loin et qui ne comprennent pas ce qui l'inspire. Judy Lamarsh et beaucoup d'autres, exaspérés, auront des mots très durs à l'endroit de ce premier ministre, gouvernant par scénarios et n'admettant autour de lui que des gens qui courbent l'échine.

Un autre exemple est la façon de conduire une première conférence constitutionnelle dans un cul de sac prévu à l'avance par son stratège Pitfield, et de forcer le peuple à donner au fédéral un mandat unilatéral de rapatrier et modifier la constitution. "Tout est pourri au royaume fédéral avec un tel Prince".

Pour M. Trudeau, la connaissance de l'histoire nationale nourrit un mauvais patriotisme. Il faut donc ignorer l'histoire et construire un nouveau patriotisme canadien. Certains Québécois, fédéralistes de bonne foi, souscriront à cette théorie nouvelle et feront en sorte que les jeunes Québécois ne reçoivent plus aucun enseignement de leur histoire.

Pour M. Trudeau, les intellectuels Québécois sont de dangereux troubles fête, comme tous ceux qui cherchent à réaliser une politique humaniste par des moyens autres que les siens.

Voilà M. Trudeau arrivé à la phase du Grand Inquisiteur!

Mais le drame profond, c'est que M. Trudeau ne connaît pas les Québécois. Il a cherché en vain à les comprendre, sa texture personnelle l'empêchait de faire corps avec l'étoffe du pays. Il l'a rejeté de dépit et n'a cessé de mépriser depuis lors le Québec et d'en extraire le groupe restreint de ses amis personnels.

St-Augustin avait déjà dit "On ne peut connaître que par amitié". Cette formule vaut autant pour les groupes que pour les individus, et depuis le début, M. Trudeau n'a jamais eu que des amitiés sélectives, incapables d'avoir la pensée globale qui éclairait Lester B. Pearson et qui permettait à ce dernier de comprendre facilement et d'aimer sincèrement les Canadiens-Français.

Attitude hostile, renfrognée, hargneuse, contre tout le pays pauvre, incarné par Duplessis.

Attitude hargneuse, fourbe et méprisante contre le Québec plus moderne, incarnée par Bourassa.

Ses études lui ont livré un message désincarné du Québec. Il a grandi dans les ghettos de Westmount, d'Outremont. Il est député de l'espace clôturé de Town-of-Mont-Royal.

Il n'y a rien de profondément humain dans sa connaissance de l'humain, qu'il s'agisse des êtres ou de la patrie. Ses références sont abstraites, ses divinités sortent de son cerveau. Pas étonnant que toute sa politique soit polémique et qu'il oublie les grandes questions économiques et sociales qui sont en train de réduire le pays.

Un politicien, pour bien servir son pays, doit faire de la politique. Son rôle est de recueillir l'héritage de sa culture, de croire à l'homme et de marcher dans la ligne formelle et complexe du réel, plutôt que de se bercer d'illusions et de synthèses divorcées de la réalité historique et quotidienne.

Si M. Trudeau veut nous décourager d'être Québécois et francophone en ce pays, sa manière n'est ni celle d'un savant ni celle d'un humaniste, mais celle d'un polémiste, d'un provocateur, d'un bretteur.

Camus disait que le sens de la vie est la plus pressante des Questions. M. Trudeau a un style qui déplace le fond de la question. Il jette le ridicule sur la fonction d'homme d'État, il cause un tort incalculable aux deux peuples fondateurs qui ne veulent être ni fondus ni confondus, et il risque de tuer par mauvaises approches, les vertus complémentaires des deux groupes qui ont créé et développé ce pays et qui pourraient, grâce à un nouvel arrangement politique civilisé et équitable, créer un modèle d'organisation politique, respectant intégralement leur culture, leur langue et leur humanisme.

Le fédéralisme canadien n'est pas une religion. À cause de son passé, il ne mérite pas un acte de foi inconditionnel du Québec. M. Trudeau lui-même en méprise d'ailleurs les données fondamentales.

Au nom de quelle philosophie, de quelle morale, de quel humanisme, faudrait-il chercher la vérité dans un homme si plein de contradictions, conscient que son monde n'est pas adapté à son cas, mais qui n'a pas les bonnes coordonnées politiques et morales pour se remettre lui-même dans le droit chemin!



Chronique de la langue

**LES PROPOS  
DE L'ILLETTRÉ**

<i>Impératif/Infinitif</i>	<i>Espérer/Souhaiter</i>
<i>Abstraction</i>	<i>S'attendre que</i>
<i>Singulariser</i>	<i>Sincèrement</i>
<i>Après que</i>	<i>Ponctuation</i>
<i>Syntaxe modale</i>	<i>Doublets</i>

Le Canadien-Français n'aime pas l'impératif, contrairement à l'Anglo-Saxon qui, selon toute apparence, l'affectionne: *Do not smoke, Do not enter*, pour ne rien dire de *Do not trespass* (Ne trépez pas...). On préfère, en français: Défense de fumer. Ne pas circuler. Entrée interdite.

Une société d'assurances, résolue à franciser sa publicité, ce qui est louable, affublait constamment, ce qui l'est moins, de prénoms courants une hypothétique clientèle-cible: *Henry buys for Martha, and for... Tiny Tim*. Le triangle familial allait-il devenir en français: Henri, Marthe et... Fiston? Certes, non. Notre langue ne souffrant que l'abstrait et l'impersonnel, il devait s'agir du souscripteur marié, qui assure son épouse et son fils.

Que de pièges aussi dans le pluriel britannique. *We all have noses*, constatait un jour l'humoriste américain William Saroyan. En français: Nous avons tous un nez. Si Saroyan avait écrit: *We all have a nose*, on comprendrait que toutes les personnes en cause respirent par un seul et même organe sensoriel. Et le traducteur qui voudrait transposer en français: Nous avons tous des nez, évoquerait aussitôt, à l'imagination de l'interlocuteur francophone, une galerie caricaturale de visages dotés, chacun, de plusieurs nez.

Que d'embûches, notamment verbales, dans notre très sévère code de l'indicatif et du subjonctif. Pourquoi faut-il que, chaque fois que je syntonise la presse télévisée, le commentateur privé, voire celui du réseau d'État, m'écorche les oreilles avec la conjonction temporelle, éminemment factuelle, après que, suivie du mode dubitatif par excellence: Après que nous ayons. Après qu'ils eussent.

Serait-il devenu vieux-jeu de savoir que la subordonnée complément d'objet direct qui s'ouvre par la con-

jonction que, après, respectivement, les verbes espérer et souhaiter, commande l'indicatif dans le premier cas, et le subjonctif dans le second. Caprices de la langue, si l'on veut, puisque la logique n'a guère à voir ici. Je souhaite que vous réussissiez. J'espère que vous réussirez.

Me pardonnera-t-on de rappeler, entre parenthèses, que, à l'encontre d'espérer, souhaiter, suivi de l'infinitif, régit une préposition de, explétive: J'espère aller. Je souhaite de venir.

Pour s'attendre (à ce) que, je le donne en mille au lecteur halluciné. *Dixit* Littré le vénérable et toujours actuel, la présence ou l'absence de la négation faisant ici, semble-t-il, toute la différence: Je m'attends que vous viendrez. Je ne m'attends pas qu'il vienne.

L'Anglo-Saxon sent constamment le besoin de protester de sa sincérité: *Sincere thanks. Sincere sympathies. Yours sincerely.* Le francophone présume plutôt que la sincérité va de soi, et de telles formules lui paraissent singulièrement odieuses. Aussi leur préfère-t-il la vivacité, l'empressement: Vifs remerciements. Remerciements pressés.

Un ancien sous-ministre fédéral, érudit mais piètre styliste, avait l'habitude de tournures comme celle-ci: En 1642, Maisonneuve fonda une ville sur le fleuve qui devint très prospère. À qui osait proposer au moins une inversion rapprochant le sujet du verbe, affaire d'élégance, sans parler de clarté, le brave fonctionnaire répondait imperturbablement: Nous allons mettre une virgule après fleuve. Grammatiser à coup de ponctuation: curieuse façon, ma foi, de vouloir contenter... tout le monde et son père.

Un autre tel personnage, plus fort encore en place sinon en thème, pratiquait comme à tour de bras le doublet: D'abord et avant tout. Une question ultime et finale. Analyse totale et complète. Restait au menu fretin de son secrétariat de faire un peu comme Rossini. Le grand compositeur aurait eu un scribe qui ajoutait, tantôt un bémol, tantôt l'autre, à la partition: "Maître, c'est plus doux." Alors, Rossini... prenait le grattoir et grattait le bémol.



# UNE JOIE POUR L'ESPRIT, DES INTERROGATIONS POUR LE CŒUR

*par Georges Allaire<sup>1</sup>*

## **I — La joie**

Lire est une activité. Mais il est des actions qui opèrent en terrain hostile, qui exigent un effort démesuré pour l'atteinte d'un succès. Elles procurent la satisfaction de vaincre, mais supposent qu'on ne s'attarde pas sur les dépouilles. Par ailleurs, il est des actions qui harnachent avec aise les forces du terrain et qui voient chaque effort maîtriser de croissantes richesses; de sorte qu'au terme, on éprouve la joie de l'objet conquis au-delà de toute ivresse de la conquête.

---

1. Présentation du volume de M. Guy Brouillet: *La passion de l'égalité*, publié chez Leméac, 1979.

Pour moi, la lecture de *La passion de l'égalité*, écrit par Guy Brouillet (professeur de philosophie au Cégep de Maisonneuve), m'a procuré cette joie. J'ai commencé cette action à la façon prudente d'une personne désabusée par les rapides fresques socio-politiques offertes d'habitude en pâture à notre bon sens, cette "chose du monde la mieux partagée" aux dires de notre bon ami Descartes. Je regardais le texte de travers pour ne pas perdre de vue l'expérience de vie que les mots cherchent si souvent à nous faire oublier. Et dès que l'auteur s'est avisé de me présenter une proposition universelle, j'ai tressailli: "Les idées mènent le monde" (p. 15). J'allais défendre le cœur, la création, la foi, la vie et la folie de la vie quotidienne contre l'impérialisme des intellectuels. Mais je n'en ai pas eu le besoin. Les lignes, paragraphes et pages se sont suivies pour nuancer, varier, libérer les mots de leur extension insipide et mutilante. À la fin, il m'est resté une analyse utile, respectueuse du mystère humain, nourrissant sans contrainte ma propre responsabilité.

Bref, Guy Brouillet, lorsqu'il écrit sur des sujets aussi délicats que la pensée, la liberté, l'égalité, la justice, la politique, l'économie, la morale et l'efficacité, évite miraculeusement l'écueil scientiste de proposer une analyse selon le mode opérationnel où la vie humaine se verrait transformée en un symbolisme inerte, analysée selon une technique impitoyable et dont les comportements déduits prendraient la rigueur mathématique.

Au contraire, Guy Brouillet balance un trait de l'homme avec son complément, laissant ces contraires dans l'équilibre instable qui requiert encore la présence d'une personne pour se diriger elle-même. Guy Brouillet a maintenu vivante la morale au moyen d'une perspicacité que l'on doit qualifier de philosophique lorsqu'on sait distinguer le langage des sages du langage positif. Il a maintenu la morale, mais sans l'isoler dans une tour d'ivoire, sans la préserver au moyen du mépris des choses de ce monde.

Si l'auteur attire d'abord notre attention sur la réserve des philosophes et des religieux envers les af-

fares, les passions économiques et le travail manuel, c'est pour nous indiquer qu'en réalité le bien-être des hommes est dû précisément à l'exercice de ces activités et de ces passions dans l'épopée industrielle libérale. Évitant la dialectique de destruction, l'auteur nous souligne cependant que ces passions de produire doivent être équilibrées (et non révoquées) par les passions pour l'homme. D'où la réapparition de la morale, mais d'une morale ouverte aux moyens de l'efficacité soumis au but de l'humanisme.

Cette démarche est agrémentée par la présentation des personnages historiques qui portent des théories de la morale et de l'économie de même que par des anecdotes littéraires et historiques. Nouvel équilibre, cette fois entre l'intelligence et l'imagination.

D'où la joie de cette lecture. La joie d'agir et d'avancer plutôt que de batailler sur place contre les ronces de l'inculture.

## II — Les interrogations

Mais, cheminant en milieu intelligent, une intelligence devenue active ne peut que chercher à aller de l'avant. D'où les questions que j'ai à poser à l'auteur:

Lorsque l'auteur affirme que "le bonheur ne peut être que le fruit de l'initiative personnelle" (p. 173), signifie-t-il par là que chacun peut en soi-même, s'il en a la volonté et la sagesse, se donner le bonheur? Ou existe-t-il un bien quelconque, identifiable, que l'homme doit se donner ou accepter de se voir donné pour être heureux? L'homme est-il responsable ou créateur de son bonheur?

Lorsque l'auteur nous manifeste clairement les nombreuses pentes faciles au bas desquelles les hommes peuvent dévaler vers l'échec, je ne puis que lui demander s'il existe une solution à ce malheur constant des hommes. La technicité proposée par les idéologies n'est point réponse et je me réjouis que ce livre évite celle-ci. Mais y a-t-il un moyen qui ne soit pas mécanique sans cesser d'être efficace pour élever les hommes dans la vertu? Ou la plupart sont-ils condamnés... ce que refusent

les idéologies de gauche, donnant ainsi puissance et occasion à leur malheureux succès: celui de remplacer le malheur médiocre du grand nombre par le malheur atroce de tous.

Encore, que signifie cet appel final à la "Conscience, instinct divin, juge infaillible du bien et du mal" (Rousseau) (p. 212), lorsqu'on vient de terminer l'analyse de tant d'options humaines défectueuses sans pour autant croire que tous leurs adeptes aient été sans Conscience.

Enfin, lorsque les mille nuances heureuses de *La passion de l'égalité* ont nourri mon esprit, lorsque ses anecdotes ont meublé mon imagination, il me reste une soif terrible: pour quoi, pour qui me troublerais-je à tenter de respecter cette sagesse difficile, impressionnante et sans doute très vraie? Mon cœur et mon âme ne s'émeuvent pas uniquement ou même premièrement par la raison. Je précise: j'adore chacun de mes enfants et j'accepte de faire le don d'amour que suggère Guy Brouillet lorsqu'il parle si correctement de la famille. J'accepte de faire cet acte non rentable. Mais aucune des raisons présentées dans *La passion de l'égalité* ne sauraient me convaincre de le faire...



**TABLEAUX  
POUR UNE  
EXPOSITION FÉDÉRALISTE**

*par Viateur Beaupré*

Le soir du 20 mai 1980, nous en avons vu et entendu de belles. Ça ressemblait à la funèbre photo historique où, parmi les 33 Pères confédérés, on voit 2 francophones tout fiers d'avoir préparé une entente où désormais les Québécois joueraient à 2 contre 31. Car parmi les 4 représentants du Québec il y avait D'Arcy McGee et Alexander Tilloch Galt, l'équivalent de nos Jean-Chrétien Ottawa et André-Ouellet Calgary contemporains, ou, si vous préférez, de Fortas et de Chiachia, Québécois du samedi matin.

C'est le spectacle donné à l'aréna de Verdun par Ryan et ses alliés qui nous a permis de lire, noir sur blanc, l'une des plus tristes pages d'histoire jamais écrites au Québec. Tout prenait une extraordinaire valeur de symbole, révélait en clair le fond des esprits et des cœurs. Voyons le détail.

Un orchestre poussif jouait une petite toune crevée, sans âme, et, par çï par là, des chanteurs plus honteux qu'expansifs reprenaient timidement la petite toune. Dix drapeaux du Canada pour un drapeau du Québec: moyen très éloquent de faire savoir au monde que la victoire du NON était une victoire pour le Canada et une défaite pour le Québec. C'est d'ailleurs pour le redire encore plus éloquentement qu'à la fin du discours du chef des intégrés on chanta le *Ô Canada*. Comment chanter de façon plus éclatante que leur NON n'était pas d'abord québécois, mais d'abord canadien?

Du discours du chef je ne retiendrai qu'un détail, aussi significatif que les drapeaux, la petite toune crevée et le *Ô Canada* célébrant les funérailles du Québec: une dizaine de fois dans son allocution triomphale, Ryan a parlé du "peuple québécois". Si aujourd'hui cette expression paraît normale même à un Ryan champion du NON, c'est que les québécois du OUI l'ont défendue, imposée comme on impose un fait évident. Autrement dit, pour se donner une apparence de légitimité, les adversaires sont obligés de se mettre à parler comme nous. C'est nous qui les tenons en marche, qui les forçons à évoluer, comme c'est nous qui forçons actuellement Ottawa et les provinces anglaises à sortir du statu quo où ils se trouvent si

bien. Claude Trudeau, Pierre Elliott-Ryan, André-Ouellet Vancouver et les autres intégrés NONidentifiés disent que les péquistes ont volé le nom québécois, la fierté québécoise, le drapeau québécois. Nous n'avons rien volé: nous avons tout simplement affirmé joyeusement qui nous sommes et, par la force des choses, ce qui a du sens finit par l'emporter sur l'insignifiant, comme dirait Vadeboncœur.

Ai-je besoin de vous dire que si on ne gardait que l'image pendant le discours de Ryan Victoria, on avait devant soi un crabe électrique, avec des gestes et des grimaces capables de terroriser tous les bébés que Ryan avait embrassés de force tout au long de sa campagne? Quel spectacle! Et quel avenir, si un tel homme était promu chef d'un peuple NONidentifié? Et autour de ce sous-chef électrifié, la grande centrale anglohydraulique de Jean-Chrétien Ottawa, les Tisseyre, les Casgrain, les actionnaires de Pro Canada, mêlés aux Fortas et aux Chiachias. Quelle solidarité! "Mes chers amis, c'est formidable!" comme aime à le dire Ryan. Et oui!

### **Le grand totem en érection**

Ce même soir, Trudeau, lui, s'est surpassé, comme toujours. Sans vertige, il parla du haut de son plus haut totem, avec son fédéralisme en érection. Il parla, comme de raison, de l'admirable unité reconquise du grand Canada multiculturel, riche à craquer, épris de liberté, rêvant d'un incroyable avenir. Sir Laurier n'a-t-il pas prophétisé que le XX<sup>e</sup> siècle serait le siècle du Canada? Et Sir Laurier ne disait-il pas que le Canada est un pays anglais? Et Trudeau de nous inviter à rebâtir la maison ébranlée par les mauvais séparatistes, d'abandonner nos rêves mesquins de nationalisme québécois pour nous rallier généreusement au nationalisme *canadian*.

Quand ce sont les Québécois qui rêvent de se donner un pays distinct du Canada anglais, ce sont des rêves du XIX<sup>e</sup> siècle, naïfs, dépassés; quand il s'agit du nationalisme *canadian*, c'est un rêve généreux du XXI<sup>e</sup> siècle. Après le *Speak white*, c'est le *Dream white*, en attendant le *Sleep white*.

### Et la xénophobie?

"Ceux qui ont dit OUI ne sont pas tous les xénophobes; mais tous les xénophobes ont voté OUI." Voilà ce que nous apprenait, au soir du référendum, un journaliste anglais dépêché au Québec pour suivre la campagne référendaire. Ce journaliste compte à l'anglaise ou à la Chiachia. Parmi les xénophobes, il ne compte pas les anglophones et autresphones du Québec. Ceux-là votent en bloc pour écraser dans l'œuf, d'un solide bloc de béton, "le rêve" québécois. Ils nous détestent jusque dans l'œuf, mais ils ne sont pas des xénophobes. Automatiquement, ils s'alignent en autoNONmates du côté du plus fort, toujours systématiquement contre nous; mais ils n'ont rien de xénophobe. Paraît-il qu'ils sont, eux, les champions des "libertés individuelles". C'est une grosse farce individuelle, mais qui devient automatiquement une farce collective que se paient les anglophones et autresphones, chaque fois que se présente une occasion de faire jouer la sainte alliance contre nous. Ensuite, ils crient: "Au voleur! À l'assassin! Aux racistes! Aux xénophobes!" Depuis 1760, a-t-on vu un Anglais fusillé ou pendu par un Québécois? De l'autre côté, peut-on présenter la même face blanche? Et si les Anglais de Montréal occupent Westmount et D'Arcy McGee, est-ce parce que les Québécois les y ont refoulés à coups de fusils et de corde à pendre, ou parce que, convaincus d'être une race supérieure, ils ne voulaient pas se mêler trop aux pouilleux? Et cette décision, n'est-ce pas du racisme et du gazettisme à son meilleur?

### Les intellectuels et les artistes

Un journaliste con, ce même soir infamant, posait la question niaiseuse: "Vous autres, les créateurs, les artistes, les intellectuels, vous étiez presque tous du OUI, et le peuple a dit NON. Alors, ne croyez-vous pas que vous êtes coupés du peuple?" Autrement dit: ne croyez-vous pas que vous êtes de petits gigolos gigotant leurs plumes d'ibis dans les nuages?

### Et la réponse:

L'important n'est pas d'accélérer ou de retarder le cours des choses, car quel qu'en soit le cours, elles n'écrasent

jamais que leurs esclaves: c'est d'aider à maintenir debout un petit nombre d'hommes capables de fierté. (Bernanos, *Les enfants humiliés*)

40% de Québécois debout et 50% de Québécois francophones, voilà un assez beau résultat. Bien sûr, grâce à Pro Canada, au grand totem en érection, et quelques autres manipulations "historiquement obscènes" comme dit Miron, il y a dans l'autre plateau de la balance 20% de Québécois, 20% d'autresphones et 20% de francofuns indécis, magma d'inertes qui, à la dernière minute, bien à l'abri dans l'isoloir, sont pris de vertige devant leur vide et tombent irrésistiblement comme un tas de jello dans le plateau du NON. Faut-il s'étonner que la graine de la liberté ne germe pas vite dans un tas de jello? En 1940, la parole libératrice d'un de Gaulle fut entendue et prise au sérieux par à peu près 10% de Français. C'est ce petit noyau minoritaire, méprisable, qui empêcha la France de pourrir dans la démission et l'infamie. Alors, à quoi ça sert, les intellectuels, les artistes, les créateurs? À rien. Comme la poésie, comme la musique, comme l'amour. Mais sans eux, c'est tout un peuple qui deviendrait jello, goudron, margarine, boule de suif, où le premier Ryan venu peut jeter son sperme et engendrer des insectes électriques ou des rats NONidentifiés.

Avez-vous remarqué que l'aréna de Verdun est restée relativement déserte jusqu'à ce que les rats eurent la certitude de triompher? Alors, et alors seulement, ils accoururent en vagues grises, arborant la feuille d'érable et zigonnant leur *O Ratata*. Dans l'autre aréna, on chantait, on aimait, on pleurait, on vivait. Celui qui a vu, ce soir-là, ces deux pages d'histoire étalées sous ses yeux, s'il sait lire autre chose que du André-Quellet Vancouver, saura pour l'éternité à quoi servent un poème Vigneault et une turlutte de Louise Forestier.

Les autres? Qu'importe! Un peuple, c'est autre chose que du jello ensemencé de Ryan. Un peuple, c'est d'abord ceux qui sont ensemencés d'étoiles. Un poète, ça sert au moins à montrer du doigt et de la voix le tableau suivant, le dernier de notre exposition fédéraliste: 60% de Québécois NON identifiés se promenant tout nus sous un parapluie triste avec des bretelles fédéralistes pour retenir ajustée sous le nombril, la feuille d'érable!



**JOSEPH-ÉNA  
GIROUARD  
ET SON TEMPS  
1855-1937**

**Première partie: 1855-1898**

*par Jean Genest*

Mon grand-père maternel, M. Joseph-Éna Girouard, est né le 17 juin 1855, à Stanfold, Princeville actuel, au cœur des Bois-Francs, au Québec.

Son ancêtre, François Girouard, qui fut le fondateur de la branche acadienne des Girouard, arriva en Acadie vers 1640. Il s'implanta à Port-Royal. Après le grand Dérangement de 1755, nous voyons Michel Girouard, descendant de la quatrième génération, arriver à Québec en 1757. Il y vécut le siège de Québec, la défaite des Plaines d'Abraham, la destruction de la capitale et on le retrouve à Gentilly en 1767 et à Bécancour en 1777.

Pourquoi Gentilly et Bécancour, en face de Trois-Rivières, sur la rive sud du Saint-Laurent, deviendront-elles des centres de réunion pour les Acadiens exilés? Je ne le sais. Est-ce que ces seigneuries offraient des terres aux colons démunis? Il faudrait refaire toute la petite histoire de ces migrations et de ces implantations têtues et magnifiques. C'est à partir de Deschambault et de Gentilly que les Acadiens pénétreront et coloniseront les Bois-Francs.

Joseph-Éna Girouard naquit donc un siècle après le grand Dérangement. Il vécut une période historique de haut envol. Il remplit les charges de maire, député, administrateur et de shérif, en différents milieux dont la description nous permettra de connaître la période qui va de 1875 à 1920 et de suivre quelques grands soubresauts de l'histoire du Québec et même du Canada.

Il fut un bel homme: environ six pieds, bien droit, mince, énergique, d'allure imposante. Son grand front, plein d'intelligence et de réflexion, surmontait deux yeux au bleu-acadien. Il aimait regarder les gens paisiblement, sans parler, les évaluant avec bonté. Son parler, un peu nasillard, lent, manifestait un grand bon sens et une grande connaissance des problèmes humains. Il inspirait le respect et la confiance, à cause de sa droiture physique et de sa droiture morale. Dans les grands débats électoraux, les gens aimaient sa tête fière, son air d'honnêteté à toute épreuve.

Deux hommes jouèrent une grande influence sur sa vie: Honoré Mercier et Wilfrid Laurier. Les deux aimèrent ses convictions, sa noblesse de caractère et la maturité de ses jugements. Ces deux amitiés lui assurèrent prestige et influence. Sa valeur personnelle et les rôles importants qu'il a joués, expliquent qu'il fut une des grandes personnalités qui honorèrent la région des Bois-Francis. Il fut même un pionnier de son essor.<sup>1</sup>

### Qu'est Stanfold-Princeville?

On sait que les gouverneurs anglais considéraient toutes les terres qui n'étaient pas "formées en seigneuries" comme terres de la Couronne britannique. Ceux-ci distribuèrent d'immenses lots à leurs favoris et à tout colon anglais qui pensait s'installer. Beaucoup de ces nouveaux propriétaires ne vinrent jamais s'établir sur leurs terres qui restaient incultes et sans chemins. Après la guerre de 1812-1813, les soldats anglais démobilisés se virent offrir des terres dans cette région qui va de la rivière Chaudière à la rivière Richelieu et du confin des seigneuries sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à la frontière américaine<sup>1-A</sup>.

On divisa cet immense territoire en *Townships* ou Cantons. Ce n'est que plus tard que la région finit par être connue sous le nom de Bois-Francis. Ces espaces à peu près vides tentaient les jeunes, plus entreprenants, de nos vieilles seigneuries. Là ils possèderaient une terre bien à eux. Avec le défrichement venait l'enracinement. Souvent le propriétaire lointain, à l'annonce de l'occupation de ses terres, revendiquait paiement devant les tribunaux ou chassaient ceux qu'ils considéraient comme *squatters*.

- 
1. Voir l'annexe 1 où nous donnons quelques éléments généalogiques.
  - 1-A. Dans *Notre maître le passé*, deuxième série, Granger, 1936, pages 73 à 77 surtout, l'abbé Lionel Groulx montre comment le gouvernement impérialiste laissait dépérir la colonie et distribua 847,661 acres de terre à la British American Land Cy alors que nos jeunes n'avaient pas de débouchés. La colonisation des Cantons de l'Est est un des grands faits de notre histoire.

À 40 kilomètres de Gentilly et à 20 kilomètres d'Arthabaska (qui viendra plus tard), il y avait le Canton de Stanfold. Des prêtres du diocèse de Trois-Rivières, à partir de 1838, à titre de missionnaires, commencèrent à desservir ces régions où se formaient des noyaux de population française. Au neuvième rang du Canton, il y avait un de ces groupements humains qui, d'abord mission, devint la paroisse Saint-Eusèbe. Cette paroisse fut reconnue civilement le 19 avril 1855, soit deux mois avant la naissance de Joseph-Éna Girouard (17 juin 1855). Cette paroisse devint le village de Princeville, le 31 octobre 1856, et la municipalité du même nom le 1 janvier 1857<sup>2</sup>.

Cette période c'est celle de la construction des routes principales, c'est celle du premier chemin de fer vers Trois-Rivières (en 1861). La diligence parcourait trois fois par semaine la distance entre Arthabaska et Trois-Rivières (avec le traversier sur le fleuve Saint-Laurent). La population augmentait donc rapidement.

En 1839, Stanfold compte 432 âmes, dont 251 communiants, soit environ 80 maisons. On y recense un Joseph Girouard et un Grégoire Girouard. Mais je ne retrouve pas *Urbain* qui sera le père de Joseph-Éna. Pendant que l'implantation de la famille Girouard se prépare, rappelons-nous quelques faits de l'histoire plus générale: 1839, c'est la fin, la déroute et les razzias dues à la révolte des Patriotes, sur la rivière Richelieu, aux confins des Bois-Francs. En ces années, toutes les conversations devaient porter sur Papineau, la politique et l'avenir du pays. L'Acte d'Union arrivera en 1840 et tous y virent l'Acte le plus odieux en vue d'angliciser le Québec. Louis-Hyppolite Lafontaine, en 1848, vint redonner confiance aux Québécois. Bref, la politique absorbait une bonne part des énergies de tout le monde, des avocats aux colons.

---

2. Le premier colon de Stanfold fut un Édouard Leclerc, de Saint-Grégoire, de Nicolet, encore rattaché au diocèse de Trois-Rivières. Ce Leclerc arriva à Stanfold en 1832. En 1839, sa terre "faite", il maria Marie-Zoé Landry Bercase, puis une dame Olive Poisson. Ces deux femmes lui donnèrent 22 enfants. En ce temps-là, les hivers étaient longs et pénibles!

En 1859 la population atteint 1708 âmes, 2218 en 1868 et 1998 en 1925. Joseph-Éna Girouard est donc un pionnier des Bois-Francs mais en un sens précis. Il n'est pas pionnier de la première génération, celle de la misère, des maisons en bois ronds, du défrichement et de la charrette à bœufs mais celui de la deuxième ou de la troisième qui connaît la diligence, des écoles élémentaires et secondaires, les magasins généraux et qui croit aux chemins de fer et à l'éclairage comme apportant le progrès.

La première génération arrivait aux Bois-Francs avec une hache, un bœuf ou une vache, un cheval et une charrette bien chargée. La deuxième ouvrait des magasins, transformait la "mission" en paroisse, croyait à l'éducation et voulait que le fils soit un "monsieur". Elle bâtissait des maisons mieux protégées avec sous-sol, galerie et dépendance. Elle rêvait d'éducation.

Un bon représentant de cette deuxième génération des pionniers fut Joseph Girouard (né à Gentilly en 1778 et mort à Stanfold en 1876). Il ouvrit un magasin au 10<sup>e</sup> rang de Stanfold. Il possédait une potasserie, une perlasse, un dépôt de farine et de lard à St-Louis-de-Blandford (12 kil. de Stanfold). Quand un habitant lui vendait de la cendre de bois franc avec laquelle on préparait la potasse, il recevait un billet qui lui permettait de l'échanger, à l'entrepôt de St-Louis-de-Blandford, pour de la farine et du lard. Plusieurs, paraît-il, revenaient avec la poche de farine sur le dos! Ainsi se fait la transition entre la première et la deuxième génération.

La deuxième génération a un curé permanent: M. Narcisse Pelletier, curé de 1852 à 1874. Il baptisa donc Joseph-Éna Girouard. Il construisit l'église en projet depuis 1855. Elle fut bénite le 4 février 1863 alors que Joseph-Éna Girouard avait huit ans. Cette église (130 pieds de longueur, 55 pieds de large avec un clocher de 160 pieds) fut incendiée le 3 mars 1911.

Avec l'augmentation de la population et la construction de l'église, se manifestait le besoin d'une école secondaire pour les garçons et les filles. Dès 1852 on

lança des pétitions pour un collège. Les Frères de la Doctrine ou les Frères Viateurs en avaient accepté la direction. À cause de difficultés ecclésiastiques on négocia avec le Collège-Séminaire de Nicolet pour l'envoi de trois professeurs. Enfin, en 1865, s'ouvrit le Collège commercial de Princeville. La première année, il reçut 40 élèves, moins la deuxième et encore moins la troisième. Il semble que les fermes avaient besoin des jeunes mains. Le Collège fit faillite. On le transforma en usine pour la fabrication des chaussures, en tannerie puis les Sœurs de l'Assomption en firent une école secondaire pour les filles. Elle prospéra.

Joseph-Éna Girouard put fréquenter, durant trois ans (de 1865 à 1867) le Collège commercial de Princeville. Il y rencontra les professeurs de Nicolet qui, en se retirant, l'invitèrent à continuer son cours au Collège de Nicolet. Il sera parmi les premiers et les rares qui, venus du comté Drummond-Arthabaska, purent faire leur collège classique. Le baccalauréat ouvrait alors toutes les portes. Le fils du fermier pauvre pouvait, ainsi, jouer un rôle de premier plan dans une région ou même dans le pays. Stanfold, par suite d'une série d'événements heureux, a bien préparé Joseph-Éna Girouard, à la vie dure et à l'éducation supérieure.

### **Les études à Nicolet**

À la Confédération (1867), Joseph-Éna Girouard avait douze ans et fréquentait encore le Collège commercial de Princeville. À 15 ans, il sera inscrit parmi les 200-225 élèves du Collège-Séminaire de Nicolet. Il y restera de 1870 à 1877.

Studieux et méthodique, il manifeste déjà ce calme, cette maîtrise de soi, cette réserve et ce gros bon sens qui frapperont ses clients et ses électeurs de demain. Il impose sans effrayer. Il est distant sans être lointain. Il sait écouter. Il est aussi bon conteur car il a de l'humour et il est plein d'observation. Quelque chose de son indépendance de caractère était due à la timidité du paysan qui rencontre tant de confrères venus de partout et, surtout, des grandes villes.

Qu'était le Collège-Séminaire de Nicolet à cette époque?<sup>3</sup> Comment y vivait-on? Bâti en pierres des champs, en 1803, en pleine campagne, loin de Montréal et de Québec, afin d'échapper le plus possible aux autorités anglaises encore plutôt mal disposées envers le français, le Collège n'était pas riche en livres et en professeurs vraiment compétents. Mais on y travaillait, on y acquerrait de la méthode, des principes, un style de vie et des ouvertures de l'esprit en même temps qu'une discipline de vie que les grandes polyvalentes millionnaires d'aujourd'hui peuvent envier au Collège de Nicolet.

Il y a quelques années, le musée du Collège montrait encore cette grammaire latine, exemplaire unique, dont seul le professeur pouvait tourner les pages. Les élèves étaient invités à y lire, tour à tour et à haute voix, pour le bénéfice de tous. Quand Joseph-Éna Girouard entre au Collège, en 1870, le Collège venait d'envoyer une trentaine de Zouaves à Rome pour y défendre les États pontificaux menacés par Garibaldi. Les lettres de ces Zouaves, lues aux élèves, donnaient une atmosphère spéciale. Quant à la lumière, quatre étudiants devaient se partager celle que distribuait une chandelle de suif. Que de punitions aux élèves qui brulaient la chandelle par les deux bouts car on ne plaisantait pas avec le danger d'incendies.

La salle d'études comptait donc une soixantaine de chandelles, vacillantes et fumeuses. On étudiait ferme. Joseph-Éna Girouard était encore au Collège quand on passa des chandelles à la lampe à pétrole. En 1898, ce sera l'éclairage au gaz acétylène et l'électricité n'arrivera qu'au 20<sup>e</sup> siècle.

Quant au chauffage, le Collège disposait d'une quarantaine de poêles ou de *tortues* pour les chambres des professeurs, les classes, la chapelle, les salles d'études et le réfectoire. Les corridors, laissés à

---

3. Claude Lessard: Le Séminaire de Nicolet, 1803-1969. Ed. du Bien Public, 1980. (p. 138). Livre capital sur cette institution. Le supérieur du Collège (de 1871 à 1877) que connut Joseph-Éna Girouard, fut le vicaire général M.T. Caron, homme sévère et bon.

eux-mêmes en hiver, devenaient de véritables glaciers. Les étudiants devaient porter souvent tuques et mitaines, même à l'intérieur du Collège. Tout cela faisait partie de la formation d'un collège classique à l'époque.

Les inconvénients étaient acceptés car on ne connaissait pas mieux. Pour l'instruction, le logement et l'alimentation, les parents payaient \$10 par mois. Évidemment les autorités anglaises ne donnaient aucune subvention aux écoles françaises. Et de nombreux parents trouvaient que l'instruction coûtait trop cher: ils gardaient leurs garçons chez eux. Les maîtresses laïques de nos écoles élémentaires ne recevaient pas alors cent dollars par an. Les élèves, pour ne pas mourir de froid, apportaient, par morceaux, deux ou trois *cordes de bois* pour le chauffage de *l'école de rang*. L'instruction, chez nous, fut fondée sur la vertu du courage. C'est plus tard que le courage devint le droit de grève!

Nous connaissons les livres dans lesquels a étudié Joseph-Éna Girouard. Nous connaissons son horaire quotidien, les fêtes auxquelles il participa et même les noms de plusieurs professeurs. Mais je n'ai pu retrouver ses notes d'examen et les matières dans lesquelles il excellait. Toujours est-il qu'il termine ses études avec son baccalauréat. Il sera notaire.

### Le notariat

On peut noter la persévérance de Joseph-Éna Girouard et ses succès dans les études au fait que parmi les élèves inscrits en Éléments Latins en 1870, seulement 15% termineront leurs études en 1877<sup>4</sup>. Il a 22 ans et il a opté pour le notariat. Pourquoi le notariat? Une certaine timidité et un débit verbal trop contrôlé l'ont empêché de choisir la profession d'avocat ou d'enseignant. Il ne semble pas posséder encore cette facilité de parole ou de répartie qui est nécessaire à un avocat-plaideur.

Il sera donc clerc-notaire chez Louis Rainville, notaire à Arthabaska. Puis il termine son stage de quatre

4. Arthur Bergeron, curé: Le premier maire de Drummondville. Le Journal LA PAROLE, Supplément de Noël, 1963.

ans d'études notariales, chez Louis Lavergne, notaire à Stanfold. À 26 ans (1877-1881), il n'a encore rien accompli. Son père, Urbain, doit bien se demander à quoi servaient toutes ces études. Et la terre qui a besoin de bras! Que de sacrifices pour les études!

Enfin, le 19 mai 1881, Joseph-Éna Girouard est reçu notaire, à Stanfold. À partir de ce moment, il parcourt les Bois-Francs. Achats de terres, mariages, testaments, gros contrats ont besoin d'un notaire qui puisse tout rédiger en termes légaux. Il n'a pas encore de secrétaire et il écrit tout lui-même. Il pratiquera le notariat durant seize ans, soit de 1881 au 9 février 1897. Au Bureau du protonotaire, à Arthabaska, on a compté 5028 actes notariés, soit une moyenne de 315 actes par an<sup>4</sup>.

Parcourir les Bois-Francs le fait connaître et estimer. Mais dès 1881, il s'établit à Drummondville. Il s'agit encore d'un petit village mais qui promettait beaucoup avec l'installation d'une fonderie.

D'autres raisons s'ajoutent à son choix. La municipalité de Grantham, à quelques kilomètres de Drummondville, le nomme secrétaire-trésorier de la ville et secrétaire de la Commission scolaire locale. Bien davantage, avec les moyens de vivre, il a déniché la plus belle fille de la région, Emma Watkins. William Watkins, marié à Marguerite Wright, possède à la fois une grande terre cultivée et le gros magasin de Saint-Germain-de-Grantham. Leur fille, Emma Watkins, est née le 15 août 1863 et fut baptisée dans l'église anglicane de Drummondville, le 8 mai 1864. Elle fit ses études secondaires au Couvent des Sœurs de la Présentation, à Saint-Hyacinthe. Parlant couramment le français et l'anglais, elle terminait ses études à 19 ans et, rayonnante de jeunesse, elle fut le coup de foudre pour Joseph-Éna Girouard.

Tête noble, fière allure, *bien à sa place*, comme on dit, profession prestigieuse, il promettait un bel avenir. Ils se marièrent à l'église Saint-Frédéric (deux ans après sa construction), le 6 septembre 1882. Lui a 27 ans et elle, 19.

4. Arthur Bergeron, curé: Le premier maire de Drummondville. Le Journal LA PAROLE, Supplément de Noël, 1963.

Devenue majeure par son mariage, elle abjure le protestantisme et se convertit au catholicisme, trois mois après son mariage, le 21 décembre 1882. Elle aura sept enfants dont deux moururent en bas âge. Elle fera deux voyages de quinze mois chacun au Klondyke. Elle vivra 11 ans à Arthabaska, huit ans à Montréal, reviendra à Arthabaska où elle mourra subitement le 30 août 1916, à 53 ans, quinze jours après son anniversaire et quatre mois après le mariage de sa benjamine, Annette.

Emma Watkins fut une grande dame. Sa beauté naturelle lui donnait entrée dans tous les salons. Jamais sévère, bonne et généreuse pour les pauvres, éducatrice libérale et fervente comme une néophyte, elle fut l'épouse nécessaire pour la carrière de son mari. Tout le monde se souvient d'elle comme d'une personnalité remarquable. Ses enfants apprirent vite les frontières à ne pas franchir car s'ils mettaient leur mère, impatiente, elle retournait à l'anglais et cela suffisait pour les faire filer doux! Joseph-Éna l'aima beaucoup.

### **Drummondville (1881-1897)**

Leur maison sera située au 128 de la rue Hériot. Elle abritera son étude de notaire, deviendra son quartier général quand Joseph-Éna Girouard sera élu député de Drummond-Arthabaska en 1886, s'agrandira d'une voûte d'acier quand il deviendra gérant de la Banque Jacques-Cartier dès le 21 mai 1887, s'illustrera comme résidence du premier maire de Drummondville (2 mars 1889) et servira de refuge pour préparer son diplôme d'avocat (9 janvier 1897).

À 28 ans, le 30 juin 1883, la famille Girouard reçoit le premier fils, Arthur. Vif-argent, primesautier, entreprenant, Arthur fit ses études au Séminaire de Québec où son père, devenu député provincial, pouvait le visiter à chaque session législative. Il termina ses études à St-Dunstons, à l'Île-du-Prince-Édouard. Il poursuivra ses études de droit à l'Université McGill, de Montréal. Reçu avocat en 1907, il pratiqua le droit à Arthabaska jusqu'en 1915. Bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, il devint avocat de la ville de Thetford-Mines où il maria Lucienne Roberge, résidente de Thetford, le 23 septembre 1912. Son

fils André est aujourd'hui professeur de littérature française à l'Université de Sudbury.

Le 29 juillet 1885, la famille Girouard eut un autre fils, Harvey. Celui-ci étudia chez les Frères du Sacré-Cœur, à Arthabaska<sup>5</sup>, puis à Sherbrooke. Il maria Corinne Talbot, de Stanfold et, en dot, son père l'équipa d'un magasin. Il eut deux fils, aujourd'hui décédés, Renaud et Maurice.

L'arrivée de ces deux fils et les événements bousculèrent la vie de Joseph-Éna Girouard. La vie de notaire aurait pu être rangée et sédentaire. Mais elle ne suffisait pas à faire vivre une famille nombreuse... D'autres postes se présenteront: il fera face, il sera à la hauteur.

### Le député

L'événement majeur qui domine toute la scène politique du Canada, c'est la révolte de l'assassinat de Louis Riel (1844-1885) au Manitoba. Éduqué au Collège de Montréal, chez les Sulpiciens, et chef des Métis français du Manitoba, Louis Riel était très populaire au Québec. L'armée canadienne, commandée par des Orangistes, et secondée par l'Ontario en ébullition qui ne voulait pas se voir prise entre deux provinces françaises, le poursuit et le condamne à la pendaison. Tout l'Ontario a demandé sa mort. Tout le Québec a pris sa défense. Le gouvernement fédéral n'ose intervenir... Le Canada est en état de crise.

À Ottawa, voici les positions politiques. La partisanerie va couvrir tout le débat. John MacDonal est premier ministre, conservateur. Son bras droit est Joseph-Adolphe Chapleau. Le parti d'opposition, libéral, est dirigé par M. Blake et son lieutenant au Québec est M. Wilfrid Laurier. Au Québec le parti conservateur est aussi au pouvoir et est dirigé par John Jones Ross (du 23

---

5. Pour l'histoire de ce collège à Arthabaska, il faut lire Fr. Jules Martel, s.c.: Histoire du Collège de Victoriaville, trois volumes, 1965 (260 pp.), 1969 (178 pp.), 1970 (254 pp.). Victoriaville.

janvier 1884 au 13 janvier 1887). L'opposition libérale suit Honoré Mercier<sup>6</sup>.

Au début de 1886, tout le Québec est en ébullition. Or il arrive que le député provincial du comté Drummond-Arthabaska est obligé de donner sa démission. De là une élection partielle. Bien connu dans les Bois-Francs, neuf dans la politique, Joseph-Éna Girouard est choisi comme candidat libéral pour cette élection partielle qui aura lieu le 24 mars 1886.

Le candidat conservateur doit défendre la politique d'Ottawa et le candidat libéral doit défendre Louis Riel et la cause des Canadiens-Français. La lutte est enflammée mais tout le peuple, pour une fois soulevé par une question qui dépasse la politicaillerie, élit Joseph-Éna Girouard, comme député provincial, avec 400 voix de majorité contre F. Préfontaine. Il entre dans l'opposition dirigée par Honoré Mercier. Le retentissement de ce triomphe est énorme dans tout le Québec. Le parti au pouvoir est menacé. Honoré Mercier, devant le verdict populaire, demande des élections générales.

Les élections générales provinciales ont lieu à la fin de 1886. Le parti conservateur est appuyé par le clergé, surtout par Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières et de la région des Bois-Francs. Le journal local, *L'Union des Cantons de l'Est*, est conservateur. On reprend les grands thèmes et Joseph-Éna Girouard est réélu par 134 voix de majorité, le 14 octobre 1886. Le gouvernement de Ross

---

6. Wilfrid Laurier, né à Saint-Lin, le 20 novembre 1841, meurt à Ottawa, le 17 février 1919, à 78 ans, après avoir été premier ministre du Canada, de 1896 à 1911. Ses messages au Québec demandaient surtout la tolérance, la soumission et d'apprendre l'anglais. Il défendait l'impérialisme britannique.

Joseph-Adolphe Chapleau fut premier ministre du Québec, du 31 octobre 1879 au 1 août 1882. Un des meilleurs orateurs du Québec, il fut victime de la partisanerie politique. Il ne sut pas lire l'événement de Riel. Il a failli passer à l'histoire.

Honoré Mercier, d'abord libéral, fonda le Parti national. Premier ministre du Québec du 29 janvier 1887 au 21 décembre 1891, il mourut en 1894. Il fut un des plus grands orateurs du Québec et un des premiers après la Confédération à formuler une politique nationaliste.

est renversé et Joseph-Éna Girouard passe au pouvoir avec Honoré Mercier, le 29 janvier 1887. Il restera député durant douze ans, de 1886 à 1898 lorsqu'il démissionnera. À 31 ans, le voilà député. Il devient une des premières personnalités des Bois-Francis.

Son adversaire, un M. Church, de Durham-Sud, rallie tous les votes anglais. Il demande à tous les catholiques de rallier sa cause parce qu'il était du même bord que Mgr Lafleche! Avec ces arguments Church obtint 2070 votes mais Girouard l'emporta, à cause de Riel, avec 2204 voix. Tout Stanfold a voté pour Girouard. L'ex-maire d'Arthabaska l'attaquera en affirmant sous serment avoir offert \$4000 à Girouard pour qu'il se désiste. Girouard rit de lui. En Chambre, Girouard prononce un vibrant discours contre le gouvernement fédéral conservateur qui a laissé les Ontariens pendre Riel. Wilfrid Laurier qui se trouve alors à Arthabaska, apprend à connaître Joseph-Éna Girouard.

### **Le maire de Drummondville**

Joseph-Éna Girouard sera maire de Drummondville du 2 mars 1889 au 16 juin 1897. Avant de parler des raisons de ce nouveau poste et de la façon dont il remplit son mandat, il me paraît important de décrire le Drummondville de l'époque. En 1886 Drummondville n'est pas encore une municipalité mais elle désire posséder un Conseil élu, ce qui lui permettrait de régler ses affaires sans avoir à recourir à Québec.

A — DRUMMONDVILLE. De 1815 à 1856, les colons canadiens-français, installés le long de la rivière Saint-François, ne disposaient que d'une *mission* desservie par un prêtre du diocèse de Trois-Rivières. Celui-ci, dès que la population devenait assez nombreuse, avisait l'évêque sur la formation d'une paroisse canonique. Une paroisse entraînait la nomination d'un curé résident, la construction d'une église et d'une école. Or nos gens n'aimaient pas être *loin de l'église!* Ainsi se créa, dans des cadres

anglais, une toponymie française pour tous les Bois-Francis.<sup>7</sup>

Le gouverneur anglais choisit le général Frederick George Heriot pour diriger l'établissement d'une ville dans le comté de Drummond (nom du gouverneur qui deviendra aussi le nom de la ville), le 14 avril 1815. Celui-ci traça les plans de la ville, soit trois traits pour les trois rues principales. Les rues portèrent les noms de ses amis. La première église fut construite en 1822 mais le feu rasa tout Drummondville en 1826. La deuxième église, bâtie en 1880, fut détruite en 1889, celle-là même qu'avait connue et où s'était marié Joseph-Éna Girouard<sup>8</sup>.

Mme Ernestine Charland-Rajotte écrit qu'en 1867, "les Anglais avaient le capital, les Canadiens-Français avaient la main-d'œuvre". Elle considère que tout cela est normal. Puis elle donne des détails intéressants sur la vie des pionniers. Le lavage se faisait dans de grandes cuves de bois (ou demi-barils) avec planche à laver et lessive faite de cendres de bois francs. On ébouillantait la cendre, on laissait reposer et ce liquide durci servait de lessive. C'était la potasse ou la perlasse indispensable au lavage du linge et des planchers de bois. Le savon du pays était obtenu à partir de graisses et d'os de provenance animale. Poules et canards donnaient leurs plumes pour la confection de matelas, les fameux *lits de plumes*. La peau des bêtes servait pour les *robes de carrioles* qui protégeaient du froid quand la famille allait à l'église ou au village voisin. Toutes les chaussettes étaient tricotées par les femmes qui tissaient les draps de lin, les couvertures, les nappes, les serviettes, les chemises, etc. On fabriquait à la maison les chaussures, les meubles, les chaises, l'étoffe du pays. On était

---

7. L'augmentation de la population des Bois-Francis obligea Rome à créer le diocèse de Nicolet en 1855 en le détachant, non sans difficultés, du diocèse de Trois-Rivières. Au point de vue civil, les comtés de Drummond et d'Arthabaska furent séparés en 1890.

8. De 1889 à 1905, les gens de Drummondville n'utilisèrent qu'un soubassement. La troisième église, bâtie en 1907, fut aussi brûlée le 25 décembre 1921. On imagine facilement la consternation générale en ce jour de Noël 1921. L'église actuelle date de 1928 et possède des orgues Casavant.

polyvalent. Nos femmes ont bien mérité du pays: elles l'ont maintenu au chaud!

Érigée en paroisse le 2 juillet 1856, Drummondville fut incorporée civilement le 6 septembre 1856. Pourtant, en 1858, Drummondville ne compte encore qu'une centaine de personnes. En 1865, quand arriva le curé Majorique Marchant, il recensa 121 communiants et 62 non-communiants, soit 183 personnes, soit environ 40 maisons. À son départ, vingt-cinq ans plus tard, en 1889, la ville comptera 1550 communiants, soit 250 à 300 familles. Voilà le Drummondville de Joseph-Éna Girouard. Qui pouvait prévoir que la ville compterait 5483 personnes en 1925 et près de 41,000 en 1971?

L'église Saint-Frédéric (en l'honneur du général Heriot) est terminée en 1879; l'école des Sœurs de la Présentation en 1875, le collège des Frères en 1884. Ce Collège brûla en 1889, alors que Girouard est maire. Le chemin de fer, entre Drummondville et Arthabaska date de 1867, année de la Confédération. Le chemin de fer, en ce temps, était la clé du progrès. De plus, les Anglo-Canadiens attribuaient une vertu de bonne entente aux rails de chemin de fer qui devenaient le symbole de la construction du Canada et de son unité, sous leur emprise.

À cause du chemin de fer, la Compagnie McDougall et Cowan transportèrent leur fonderie de Saint-Pie, à Drummondville, en 1880. En effet, on trouvait du minerai de fer de bonne qualité dans les environs. Il se présentait en grains ou en "mottes". Avec le fer en gueuse on fabriquait des rails pour la construction du Transcontinental. Manipuler 20,000 cordes de bois par an, accumuler le minerai de fer, fabriquer les rails et les expédier donnait de l'emploi à 200 ou 300 personnes. La région prospérait<sup>9</sup>. Toutefois, le Transcontinental et ses principaux embranchements terminés, la Fonderie dut fermer ses portes, faute de contrats. La croissance de Drummondville diminua. Toutes ces questions économiques firent partie du lot du premier maire.

---

9. Le Transcontinental partit de Montréal pour son premier voyage à Vancouver, le 28 juin 1886, avec 150 passagers.

B — LA FONCTION DE MAIRE. Député provincial du comté Drummond-Arthabaska depuis le 24 mars 1886, Joseph-Éna Girouard profita de sa nouvelle influence pour présenter une loi érigeant Drummondville en municipalité. Elle passa le 12 juillet 1888. Le Conseil de ville, jusqu'alors nommé par le gouvernement provincial, annonça des élections. Joseph-Éna Girouard est élu représentant du quartier *ouest* de la ville. Réunis, les échevins, en remerciement pour les services rendus et à cause de la compétence juridique (notaire) et municipale (St-Germain-de-Grantham) de Joseph-Éna Girouard, l'élisent premier maire de Drummondville, le 2 mars 1889. Il le restera jusqu'au 16 juin 1897.

La nouvelle administration a besoin de finances... On fixe donc des taxes municipales pour les permis et sur les propriétés. On ouvre un Bureau de Santé. On décide d'éclairer les rues, le soir: 12 fanaux à l'huile suffiront. On décide de construire un hôtel de ville. Tout le premier étage (100 pieds par 40) servira comme marché public. Cultivateurs et citoyens sont enchantés. On complètera par une promenade de bois le long de la rivière Saint-François. Les amoureux en profiteront durant un siècle!

En 1889, après l'incendie de la deuxième église de Drummondville, on pensa organiser une brigade de pompiers: une voiture pour les échelles, 24 seaux pour passer l'eau de main à main, 100 pieds de boyaux pour la pompe. On engage six pompiers à \$1 du feu et à cinquante cents par exercice.

Plus importante est la décision du Conseil d'emprunter \$35,000. C'est facile à négocier puisque le maire, entre-temps, est devenu gérant de la Banque Jacques-Cartier. On appliquera \$8000 à l'achat de l'aqueduc, propriété de deux particuliers. On remplacera les tuyaux de bois de l'ancien aqueduc par des tuyaux de fonte car, entre-temps, le maire a été nommé président de la Fonderie. On achète une petite entreprise d'électricité pour \$4000 et on installe l'éclairage électrique dans les principales rues, dès 1895, soit 50 lampes pour \$500 par an. L'argent a vraiment été bien employé. Les gens vien-

dront de loin pour voir une des premières villes des Bois-Francs éclairées à l'électricité: "Où s'arrêtera le progrès?"

Dès mai 1890, le Conseil de ville trace des plans pour l'agrandissement de la ville. En avril 1892, on installe les pôteaux de téléphone. Ainsi est prévue toute l'infrastructure d'une ville progressive.

C — LA FAMILLE. Au milieu de toutes ces activités comme notaire, député et maire, Joseph-Éna Girouard n'oublie pas sa famille. Le 19 août 1889, Emma Watkins lui donne un troisième fils auquel il donnera le nom d'Honoré, en souvenir d'Honoré Mercier. Celui-ci fit ses études au Séminaire de Québec. De là, il ira au Collège Sainte-Marie, à Montréal, quand son père démissionnera comme député. En 1907, il entre à l'École polytechnique de Montréal. Nommé ingénieur en 1911, il devient l'associé de Monast. Il marie, le 8 octobre 1921, Élise Rasmussen, de Montréal, qui lui donna deux enfants. Il est mort à San Diego, Californie, le 4 juillet 1969, chez son fils Henry, ingénieur comme lui. Sa fille, Madame Yvette Rose, vit aussi en Californie.

Le 7 septembre 1891, à 36 ans, sa femme lui présente des jumeaux dont un seul surviva: Wilfrid nommé ainsi en hommage à Sir Wilfrid Laurier. Après ses études au Collège Sainte-Marie, à Montréal, où il sera président de son conventum, Wilfrid Girouard étudiera le droit à l'Université McGill. Reçu avocat en 1916, il deviendra député d'Arthabaska pendant 17 ans, d'abord au fédéral à Ottawa (1925 à 1939), puis au provincial où, de 1939 à 1942, il sera procureur général, dans le ministère Godbout. Juge, puis à la pension, il vit à Québec jusqu'à sa mort le 26 octobre 1980, à l'âge de 89 ans. Il est enterré à Arthabaska.

Wilfrid épousera, en 1923, la nièce de Cléopée Marcil, deuxième femme de Joseph-Éna Girouard, Thérèse Marcil qui, à sa mort en mars 1935, d'un cancer du foie, ne lui laissera pas d'enfant. Il se remariera, en 1949, à Florence Côté, d'Outremont, née à Wotton, le 4 août 1910.

En 1893, Joseph-Éna Girouard eut sa première fille, Louise, qui mourra en bas âge. Le 18 décembre 1894 arrive Annette. Avec elle, la famille est faite.

À partir de ce moment, Joseph-Éna Girouard a de secrètes ambitions. Le notariat ne lui suffit plus. Il veut devenir avocat et il entreprend des études, chez lui, parce que comme avocat, il croit améliorer ses chances comme parlementaire. Il cesse d'être notaire le 9 février 1897. Une loi provinciale l'autorise à pratiquer le droit, le 9 janvier 1897. Il est reçu avocat le 18 février 1897.

Le 16 juin 1897 il démissionne comme maire de Drummondville. La rue Girouard et la Place Girouard demeurent un juste hommage de la ville envers cet homme droit, intègre, simple et compétent qui est devenu une des principales figures des Bois-Francis.

Et voilà qu'en mars 1898, après avoir été député pendant douze ans, il démissionne comme député à l'Assemblée législative de Québec où, depuis la partition des comtés en 1890, il ne représente plus Drummond mais seulement Arthabaska.

Ce notaire, ce député et ce maire abandonne tout à 43 ans, dans la force de l'âge et des honneurs, pour aller pratiquer le droit à Arthabaska, centre judiciaire principal des Bois-Francis. Pourquoi une si grande brisure dans sa vie? Il semble que nous trouvons la réponse dans deux motivations. Premièrement les études avancées pour cinq enfants vont lui coûter très cher: il cherche un nouveau débouché. Deuxièmement, son amitié avec Wilfrid Laurier lui ouvre des possibilités inattendues. Pour mieux comprendre cette évolution brusque dans la carrière de Joseph-Éna Girouard, il faut revoir avec plus d'attention, son travail et sa vie comme parlementaire.

D — LE PARLEMENTAIRE. Ce qui impose Girouard à l'attention du Québec, c'est sa défense de Riel et des Canadiens-Français. Riel est pendu par l'Ontario orangiste, le 16 décembre 1885. Or à cette époque le gouvernement fédéral se compose de 15 libéraux et de 50 conservateurs, dont 39 Canadiens-Français. Le 2 mars 1886, Philippe Landry, député libéral à Ottawa, dépose

une motion de blâme contre le gouvernement conservateur MacDonald qui a permis *le crime*. La motion Landry est battue le 24 mars 1886, le jour même où Girouard gagne l'élection partielle de Drummond-Arthabaska. Seulement 28 députés canadiens-français ont voté en faveur de la motion Landry. Onze ont préféré suivre la politique du *parti*. Si le Québec est blessé au fédéral, le Québec s'exprime haut et fort en élisant Girouard. La répercussion de ces événements est telle que, si nous leur ajoutons la conscription de 1916, nous voyons le parti conservateur fédéral cesser d'être une force politique au Québec.

À la Législature du Québec, on revoit les mêmes scènes. Le gouvernement Taillon, conservateur<sup>10</sup>, ne veut absolument pas participer au débat fédéral et refuse d'aborder *la question Riel*: "Il s'agit là, dit-on, d'une question fédérale qui n'a rien à voir avec le parlement provincial!" Cela reste à voir. Le député Garneau dépose une motion de blâme contre le gouvernement fédéral qui a permis la pendaison de Riel. Encore ici, intervient l'élection partielle où Joseph-Éna Girouard est élu: coup de théâtre dans le Québec. Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, conservateur trop notoire, en prend pour son rhume. La sympathie pour Girouard est générale dans le Québec entier. Wilfrid Laurier ne perd pas de vue que Girouard acclimate le parti libéral auprès de la population, contre ses détracteurs ecclésiastiques ou autres. Il aura besoin d'un homme comme lui.

Aux élections générales de 1886, Girouard gagne, comme nous avons vu. À celles du 17 juin 1890, contre D.O. Bourbeau, gros marchand de Victoriaville, celui-là même qui a déjà battu Wilfrid Laurier, Girouard gagne par 1784 voix contre 1436. Suivant le témoignage des contemporains, les Bois-Francs connurent là une lutte homérique. Bourbeau a la verve puissante et il frétille dans les débats contradictoires alors à la mode. Girouard parle posément, sensément, donne l'image d'une grande honnêteté et de compétence. On raconte que son adver-

---

10. John Jones Ross sera remplacé, comme premier ministre du Québec, le 13 janvier 1887, par Louis-Olivier Taillon, conservateur, jusqu'au 29 janvier 1887. Honoré Mercier, libéral, lui succèdera.

saire avait souvent des réponses impressionnantes auprès des foules qui aiment les réparties vives. Girouard alors rongea son frein. Puis, tout à la fin, il se mettait à raconter une histoire avec *suspense*. Elle tournait l'adversaire en ridicule et le tout fin dernier mot faisait éclater de rire tout le monde. Girouard remportait la journée et l'élection!

Le 8 mars 1892, il gagne encore contre Félix Baril par 1539 votes contre 1442. Finalement le 11 mai 1897, il l'emporte contre G. Gendreau par 2184 voix contre 1391. Invaincu, il démissionne en mai 1898.

Joseph-Éna Girouard pouvait aspirer aux plus hautes charges. Honoré Mercier a mis le doigt sur la maladie psychologique du Québec: "C'est la division née de l'esprit de parti, qui a fait le mal. C'est l'union, née du patriotisme, qui le réparera". Avec des libéraux et des conservateurs, il fonde le Parti national. Le 30 juin 1886, il lance un grand manifeste. Nous y retrouvons la signature de Joseph-Éna Girouard. Mais Honoré Mercier sera battu aux élections de 1892 par le conservateur Charles Boucher de Boucherville et il mourra en 1894. Avec lui s'écrouleront bien des rêves de Joseph-Éna Girouard. Il ne peut plus compter sur son grand ami, Honoré Mercier.

Or, à Arthabaska, il rencontre M. Wilfrid Laurier qui, chaque année, vient y passer ses vacances. Ce dernier est devenu premier ministre du Canada depuis 1896. Les deux familles se connaissent et se visitent. Annette, qui a maintenant trois ou cinq ans, aime beaucoup monter sur les genoux de Wilfrid Laurier qui lui fait courir *le petit galop* et *le grand galop* à en perdre le souffle. Lui qui n'a pas d'enfants aime bien la famille Girouard. Il aimerait bien avoir Joseph-Éna Girouard autour de lui, comme un homme sûr.

Or en 1896, parmi tous les problèmes à affronter, Laurier apprend qu'au Klondyke (Yukon), on vient de découvrir de l'or à fleur de terre. C'est une flambée: les gens accourent de partout. Toute l'Europe et l'Amérique en parlent. Or le Territoire du Yukon, récemment détaché

des Territoires du Nord-Ouest, est sauvage, sans l'infrastructure des chemins ou d'à peu près quoi que ce soit. Il faut tout organiser. Il faut d'abord former un *Conseil du Yukon*, disons cinq hommes de confiance mandatés par le gouvernement fédéral... C'est à la fin de 1897 ou au début de 1898 que Wilfrid Laurier aurait proposé le poste de registraire et de membre du Conseil du Yukon, à Joseph-Éna Girouard. Chance unique de faire l'expérience du gouvernement, de faire fortune et, peut-être, d'aspirer encore plus haut.

Cette nomination d'un Canadien-Français et de quatre Anglo-Canadiens au Conseil du Yukon est surprenante mais Wilfrid Laurier s'attache un jeune parlementaire de 43 ans et de grande promesse dont il est sûr. Le Yukon pourra devenir un tremplin pour de plus hautes fonctions. Personne ne s'y trompe: on le taquine sur ses chances d'être ministre à Ottawa. Tous le savent ami personnel de Laurier. Cela fait partie maintenant de sa légende.

Il y a donc chez Joseph-Éna Girouard un grand désir de continuer dans la vie politique. Les grandes assemblées où Girouard se présentait comme *opposé au parti de la corde*, ont créé leur impact. Chauveau s'est éteint dans le Québec car il ne pouvait plus se présenter nulle part sans que des manifestants ne lui jettent à la figure des bouts de corde!

Joseph-Éna Girouard accepte donc cette offre de registraire et de membre du Conseil du Yukon. Après d'un séjour d'un peu plus d'un an à Arthabaska, pour mettre ordre à ses affaires et installer sa famille, il part en mai 1898 pour le Klondyke. On y revit la ruée vers l'or que le monde a connue en Californie en 1849 et au Transvaal en 1884. Il s'agit d'organiser tout cela!



# AU FIL DE L'ACTUALITÉ

*par Patrick Allen*

### Les Canadiens, à quoi ont-ils droit?

M. Allan MacEachen, ministre fédéral des Finances, tel que rapporté par Michel Roesler (La Presse, 24 février 1981), n'y est pas allé de main morte en s'adressant aux membres du *Canadian Club*, de Montréal.

Il était indigné contre ceux qui ne cessent de revendiquer le droit à l'augmentation des salaires, des prix et des profits et l'augmentation des pensions, du niveau de vie et des prestations sociales. Tout le monde désire plus de nourritures terrestres, mais à quoi les Canadiens ont-ils vraiment droit?

"Si nous voulons avoir plus d'argent, dit-il, il faut le gagner. Il faut que notre essor économique soit plus rapide avec une meilleure productivité par personne active". N'est-ce pas le bon sens qui parle?

Le ministre a rappelé que de 1961 à 1973 le produit national brut (PNB) a quasiment doublé mais que depuis huit ans le taux annuel de croissance du Canada a diminué de moitié, à cause des prix croissants de l'énergie et du rendement moindre de chaque personne au travail.

Optimiste, le ministre insista sur les possibilités extraordinaires dont nous disposons, à la condition que chacun y aille de soi pour aider à la résorption de l'inflation et pour promouvoir la relance des investissements.

Il voit cette relance des investissements dans quatre secteurs principaux: la mise en valeur des ressources énergétiques, la modernisation de l'industrie, la recherche et le développement, la préparation de ressources humaines à la fine pointe des besoins humains et technologiques.

Cependant il y a un point que le ministre n'a pas osé soulever: le fait que les politiciens, par basse complaisance électoraliste, ont habitué la population à trop attendre des gouvernements.

Un autre point aussi a été passé sous silence: le fait que certaines provinces, habituées aux péréquations automatiques, manquent d'initiatives pour stimuler leur propre économie. L'idée que la péréquation automatique comblerait les inégalités entre les provinces, n'a favorisé, n'en déplaise aux centralisateurs fanatiques, que la stagnation régionale. Mais la stagnation économique ne supprime pas le désir des populations d'en recevoir toujours davantage!

### **Calgary: le stampede économique!**

Wayne Skene (*Actualité*, mars 1981) a écrit un article intéressant sur *Calgary, le stampede économique*: "Naguère, dit-il, l'émigrant québécois cherchait fortune à Toronto. Aujourd'hui, il va à Calgary!"

L'homme et la femme de Calgary ne s'attardent plus à contempler l'imprenable contrefort des Rocheuses. Ils sont plus d'un demi-million livrés à un fort courant plus matérialiste que culturel. Chaque année, leur nombre se gonfle de 25,000 nouvelles recrues.

C'est ainsi à Calgary depuis dix ans. Le Québec perdait 300,000 des siens vers l'Ontario. Se sont-ils trompés de province?

Le taux de croissance de Calgary, où demeurent les plus riches Albertains, sera cinq fois celui de Montréal, si le courant continue, dans les dix prochaines années. La monnaie de poche, celle qui est dépensée à autre chose qu'à l'alimentation, y est de \$1000 plus élevée par tête qu'à Montréal. C'est pourquoi de plus en plus de Québécois et de Montréalais vont vers Calgary.

Les hommes du bâtiment y sont actifs à temps double, trente ans après l'euphorie du béton à Toronto. Une douzaine de grues pivotantes en plein centre-ville permettent de se demander si les gens de Calgary ont un cœur qui arrête de battre après les heures de bureau.

Cette ville grandit comme un champignon. Tant que le blé et le pétrole dureront, la ville ne diminuera pas sa cadence.

Le pétrole connu dans le sous-sol albertain vaudrait 122 milliards de dollars. Celui des sables bitumineux représenterait 250 milliards de barils. La course vers l'or noir étouffe un peu la vie culturelle, laquelle est plus florissante à Edmonton, semble-t-il.

Une économie florissante est comme un baril de miel: tout le monde y vient.

### **La canadianisation selon Dehem: son coût.**

Bientôt les enseignes *PétroCanada* (avec feuilles d'érable!) remplaceront les enseignes de *Fina*, dans toutes les stations-services de *Pétrofina*.

Ce caprice d'Ottawa coûtera aux contribuables un milliard et demi de dollars. Avons-nous été trompés? Devons-nous féliciter M. Marc Lalonde? Ce ministre fédéral de l'énergie, au nom du nationalisme canadien, nous a promus propriétaire d'un vaste réseau de distribution d'essence et de toutes "ses ressources en amont": il devient concurrent des multinationales par sa nationalisation.

Devant ces faits, l'économiste Roger Dehem, professeur à l'Université Laval, dans un article fort bien étoffé (Le Soleil, 12 février 1981), y va avec un esprit plus critique que celui de M. Lalonde.

Il y démontre que le citoyen moyen est victime d'un leurre fort coûteux mis de l'avant par le ministre Lalonde. Sous prétexte de freiner l'enrichissement de l'Alberta et "de choyer ses électeurs dans l'est du pays, *principalement ceux de l'Ontario*", le professeur Dehem croit que M. Lalonde a nationalisé suivant un programme répudié par les milieux les plus compétents.

Puis M. Dehem, par un calcul éclairant, montre que le contribuable aura payé de 500 à 750 millions de dollars trop cher à la multinationale *Pétrofina*, soit \$20 à \$30 par Canadien. Ces montants s'ajoutent évidemment à la valeur réelle de la société rachetée, soit de \$750 millions à un milliard de dollars. Et voici le coup de massue: "Cet

investissement de un milliard et demi de dollars n'ajoute absolument rien aux ressources énergétiques du pays!"

Là où excelle M. Dehem, c'est dans l'analyse des conséquences de cette décision-leurre dont "l'effet positif est purement sentimental" et dans le sens d'une centralisation au profit d'Ottawa. Le gouvernement central met le pied ou la main dans les ressources énergétiques des provinces: cela peut conduire à toutes les vassalises au profit d'un contrôle absolu, à partir d'Ottawa.

Tous les consommateurs paieront la note. Surtout le Québec, et cela à plus d'un titre comme le souligne encore M. Dehem: 1) affaissement du dollar canadien; 2) transfert probable de Montréal vers *Red Square*, à Calgary, du siège social de la société *Pétrofina Canada*; 3) menace pour l'approvisionnement énergétique futur, etc.

M. Dehem conclut que "le temps du Carnaval, avec ses mascarades, est propice à la réflexion sur nos jeux politiques coûteux". Avec les fonds versés par PétroCanada, à nos dépens, Pétrofina de Bruxelles, en riant de nous, ne manquera pas d'aller vers des pays plus clairvoyants, pour y investir les fonds plantureux que nous lui avons cédés si naïvement.

Pour nous, le point essentiel à ne pas oublier dans cette affaire de PétroCanada, c'est que cette *nationalisation* est un pas important dans l'offensive centralisatrice d'Ottawa contre les prérogatives des provinces. En 13 ans de règne, M. Trudeau a accumulé près de 75 milliards de déficit. Pour les payer, il s'empare des richesses naturelles des provinces et il vante, auprès des Anglo-Canadiens, les vertus d'un Canada fort et d'une véritable union législative ou économique. L'étouffement du Québec est déjà commencé: il commence à Calgary!

### **Pétrofina vs PétroCan**

Maintenant, c'est au tour de M. Jean Guertin, professeur de finance à l'École des Hautes Études Commer-

ciales, de s'insurger contre l'affaire Pétrofina-PétoCanada (Dimanche-Matin, 8 février 1981).

Il étudie la valeur de Pétrofina et montre que les Canadiens ne bénéficieront pas de la transaction.

Il pose la vraie question: "Qu'aurions-nous pu créer avec ce milliard de dollars en les investissant directement nous-mêmes dans des entreprises canadiennes?"

Sa conclusion: la bureaucratie gouvernementale s'est enflée. Voilà un secteur qui n'a jamais pu faire la preuve de sa capacité à mieux gérer que l'entreprise privée!

### **Un test, M. Lalonde?**

Après MM. Roger Dehem et Jean Guertin, voici l'économiste Léon Courville, professeur à l'École des Hautes Études Commerciales, qui sent le besoin de revenir sur la transaction.

Il intitule son article: *Pétrofina: les Canadiens sont-ils prêts à en payer le prix?* (Dimanche-Matin, 15 février 1981).

Il fait une suggestion, captieuse mais très perspicace, à M. Lalonde. Il suggère une taxe spéciale sur l'essence: elle ne s'appliquerait qu'aux stations de service contrôlées par PétroCanada.

Le prix, à cause de cette taxe spéciale, sera ainsi plus élevé à PétroCanada que chez Esso, Gulf ou Shell. S'il y avait suffisamment de Canadiens prêts à payer plus cher, parce qu'ils sont fiers d'acheter un produit du pays, et qu'à agir ainsi le gouvernement collecte assez d'argent pour payer l'achat de Pétrofina, alors M. Lalonde aura eu raison. Sinon, il se sera trompé.

Mais M. Courville nous avertit que M. Lalonde, ministre des nationalisations des ressources énergétiques, ne retiendra pas sa suggestion, "ce qui prouverait qu'il sait qu'il peut s'être trompé".

Que de faux pas accomplis par les politiciens en notre nom! Ils donnent un milliard et demi de dollars à une multinationale et, ensuite, ils viennent dire aux Canadiens de se serrer la ceinture! N'est-il pas temps de nous débarrasser de ces farceurs?

### Dossier sur les multinationales

Les multinationales sont soumises à un diagnostic intéressant (Revue *Relations*, février 1981). La revue présente les propos de M. Eric Kierans, interviewé par trois rédacteurs pour discuter des rapports entre multinationales et gouvernements.

On y détache en médaillon trois déclarations importantes. La première dit: "L'option pour un Canada plus centralisé est une erreur... Un fonctionnaire fédéral ne sait pas ce qui se passe dans les régions. Si les provinces étaient consultées, les déclarations seraient bien différentes. D'ailleurs, le Québec est une société économiquement viable".

La deuxième vise le pouvoir politique face aux multinationales: "Les corporations n'ont, au fond, qu'une existence juridique. Une loi votée par le parlement les rend possibles. Mais les lois qui engendrent ces *machines à profits* ne leur imposent aucune obligation sociale. Au moment où ces monstres s'emballent, qui peut leur imposer le mors, sinon celui qui les a créés, le pouvoir politique?".

La troisième donne l'opinion de M. Kierans sur une multinationale en détresse: "Chrysler? Qu'ils aillent en faillite! Si la compagnie est en difficulté, présentement, ce n'est pas parce qu'elle ne vaut rien, mais parce qu'elle est surévaluée. Même si la corporation devait disparaître, les installations et les usines resteraient. Qu'on les rachète à trente sous pour un dollar et qu'on trouve des hommes d'affaires pour remettre les usines en marche à leur valeur actuelle. Au fond, ceux qui ont le plus d'intérêt à ce que Chrysler ne fasse que survivre, c'est Ford et General Motors..."

Le dossier se poursuit pendant une douzaine de pages. Des spécialistes étudient successivement les facettes suivantes des multinationales: 1) la relation de dépendance comme agent économique; 2) l'évaluation de leur influence; 3) leur impact dans l'hôtellerie au Québec et dans l'ensemble du Canada.

Retenons cet exergue de la page liminaire: "Chercher à comprendre le phénomène des multinationales, c'est déjà refuser de le subir, c'est arrêter de vénérer les grandes corporations comme des sortes de demi-dieux dont le caprice scellerait notre destin".

Il faut souhaiter d'autres dossiers sur des sujets socio-économiques.

### **Vive l'Alberta libre!**

À Calgary, le macaron *Vive l'Alberta libre* est à la mode. Wayne Skene en donne le sens dans un médaillon intégré à l'article que nous avons cité plus haut.

Cette mode fut particulièrement évidente au lendemain du discours sur la nouvelle politique énergétique. En effet, plusieurs détenteurs d'une carte de crédit PétroCan l'ont retournée coupée en petits morceaux.

Vingt-huit pour cent des *Westerners* estiment ne retirer aucun bénéfice de leur appartenance au Canada et soixante pour cent pensent que les quatre provinces de l'Ouest possèdent les ressources nécessaires pour s'épanouir et vivre au large du Canada.

La sagesse *officielle* déclare, cependant, que les séparatistes ne forment qu'une poignée de marginaux. Pourtant un sondage en a trouvé vingt-huit pour cent au lendemain du discours sur le budget à Ottawa. Ce n'est pas loin du tiers de la population!

"Le rêve des marginaux et la crainte de l'*Establishment* ontarien, c'est que le mouvement indépendantiste trouve un leader charismatique" qui en deviendrait le moteur.

Charles Cook, de Vancouver, craint que le séparatisme de l'Alberta constitue une menace plus grande, pour le Canada, que la menace québécoise, "parce qu'elle repose sur un problème économique et non pas culturel".

Que M. Cook s'ouvre les yeux! Les Québécois lucides sont de plus en plus conscients que leur indépendance est aussi un problème économique qui accable, depuis plus de 120 ans, le Québec, et l'empêche de s'épanouir.

La différence repose dans le fait des politiciens: ceux du Québec à Ottawa, semblables à des moutons et à des incompetents, ont laissé dépouiller le Québec de ses leviers économiques alors que les politiciens *Westerners* ne lâchent rien.

Le Trudeau de 1981 a eu peur de s'imposer au premier ministre de l'Alberta parce que c'est un anglophone qui se tient debout. Mais qui hésitera à croire que ce même Trudeau de 1981 n'aurait pas cherché à écraser immédiatement un premier ministre du Québec parce qu'il est francophone, même s'il sait se tenir debout?

Le fédéralisme canadien a toujours connu ce système de deux poids et deux mesures: il semble une règle de conduite chez M. Trudeau. M. Cook feint de l'ignorer. Faudra-t-il au Québec un séparatisme plus radical? M. Trudeau nous y convie presque. Il serait si heureux d'envoyer *son armée* visiter le Québec! Il n'oserait jamais l'envoyer à Calgary!

### **L'impact des nouvelles techniques de communication**

On peut se demander: l'informatisation accélérée de la société contemporaine (créant de toutes nouvelles techniques d'information) ne bousculera-t-elle pas le *Management* et l'Organisation, à tous les niveaux? Les effets seront-ils néfastes ou avantageux?

Un philosophe de la technologie, le docteur Paul Germain a fait l'étude de cette question passionnante

dans un ouvrage imposant. On peut se le procurer en s'adressant au directeur Jacques Lirette, Recherche et planification, Ministère des Communications, Édifice Journal Nord, 300 Slater, Ottawa, K1A 0C8, selon la revue *Informatique et Bureaucratique*, de décembre 1980-janvier 1981.

### **Les beaux investissements**

De plus en plus de professionnels, avocats, médecins, ingénieurs, professeurs, jeunes administrateurs et hommes d'affaires, dit Luc Hétu, surveillent attentivement le marché des œuvres d'art (*Les Diplômés*, janvier-février 1981).

Il s'agit là d'un marché en pleine effervescence. Les prix montent en flèche et les toiles des peintres reconnus deviennent rares.

L'auteur rapporte que Jean Gagnon, conseiller en abris fiscaux, achetait sa première toile à \$35, il y a quinze ans. Aujourd'hui elle vaut \$1500.

En 1977, au Canada, 112,000 personnes vivaient d'activités culturelles. Leurs revenus dépassaient deux milliards de dollars.

Le premier critère d'achat d'une œuvre d'art est d'y voir comme un prolongement de ses propres goûts. Vivre avec une peinture préférée rend la vie plus agréable. Inutile de dire que ce type d'investissement exige autant de prudence que de discernement.

### **Cousteau et le Québec**

Le commandant Jacques Cousteau, de renommée mondiale, vient de lancer un film intitulé, en français, "Clipperton, l'île de la solitude".

Le gouvernement du Québec y a participé pour un peu plus de \$42,000. Son but: mettre la province sur la carte aux yeux des vedettes de la recherche sous-marine et lancer comme une invitation au commandant à entreprendre des recherches chez nous.

Or, comme l'écrit Raymond Gagné (Le Soleil, 13 février 1981), le film ignore complètement le Québec et ne dit pas un mot des deux biologistes et professeurs de l'Université Laval, associés à l'équipe du commandant Cousteau.

Ces participants ont déclaré que l'aventure *Clipper-ton* n'était que de "la frime", sans caractère pseudo-scientifique. Ainsi Jacques Cousteau devient la seule vedette du film.

Or Cousteau est déjà considéré comme la cinquième vedette parmi les 250 noms prestigieux de la télévision, aux États-Unis. Au Québec, son image aura bientôt besoin de chirurgie esthétique!

### **Rémunération des cadres francophones et anglophones**

L'écart de la rémunération entre les cadres francophones et les cadres anglophones serait tombé de 51% à 15%, de 1961 à 1977. Cet écart pourrait même disparaître d'ici dix ans, d'après une étude du Conseil économique du Canada sur les revenus du travail à Montréal.

Cette chute de deux pour cent par an est significative et continue. Elle signifie, selon l'économiste Jac-André Boulet qui a dirigé l'étude, que les cadres anglophones unilingues perdent du terrain, à Montréal. Bientôt les Anglo-Québécois ne pourront se présenter sur le marché du travail sans une bonne connaissance du français parlé et écrit.

Cependant il ne faut pas croire au miracle dans l'entreprise privée. En effet les données, qui aboutissent à ces consolants résultats, englobent le secteur parapublic où les francophones dominent nettement et où les cadres sont généreusement payés.

Attention aussi à ne pas surestimer au profit des francophones le départ (gonflé à souhait) des sièges sociaux et les effets en "boule de neige" chez les anglophones du Québec.

La loi 22 et la loi 101 ont pu jouer sur certains départs mais à faible dose. Les départs d'Anglo-Québécois sont dus à des causes multiples et complexes. Souvent plus personnelles que sociales.

Mais le plus encourageant pour les francophones c'est leur relèvement que, depuis une dizaine d'années, nos facultés et écoles universitaires d'administration, ne cessent de préparer au renouveau de la vie économique, au Québec. Nos jeunes diplômés se taillent, résolument, une place dans les plus hautes sphères économiques. Nous leur devons, en très grande partie, le "miracle économique" du Québec en ces dix dernières années.

### **"Universitaires, augmentez votre productivité!"**

Le Conseil du trésor du Québec annonce, bien haut, une politique d'austérité pour la prochaine année. Les Conseils des Universités et les Universités elles-mêmes crient bien haut leurs inquiétudes devant une diminution de leur budget.

Qui a tort? Qui a raison? C'est tout le pays qui est mis au rationnement devant les difficultés financières des États: hôpitaux, commissions scolaires, écoles, universités, tous y passent.

Aux cris, M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation, a riposté en indiquant que les institutions de haut savoir devront augmenter leur rendement et leur rentabilité: "Universitaires, augmentez votre productivité!"

En termes plus clairs et plus académiques, il y a là une invitation à l'excellence que les professeurs et les administrateurs ne peuvent mettre de côté! S'il faut sabrer dans la médiocrité, sabrons! Mais étant donné les états de service de nos universités et l'extrême besoin qu'en montre toute la nation, ne faudrait-il pas que les diminutions budgétaires les atteignent, comme les autres, certes, mais le plus tard possible et le moins possible. Toucher à nos universités, actuellement, c'est comme attaquer les yeux et la tête de tout notre peuple!

### **Reagan: un plan-choc**

Comme il n'y a pas de mur de Chine ou de mur de Berlin entre le Québec, le Canada et les États-Unis, la réduction de l'impôt et des dépenses publiques, annoncée par le président Reagan, des États-Unis, ne peut nous laisser indifférents.

Dans un discours prononcé devant les deux Chambres réunies du Congrès, M. Reagan annonça des coupures de près de cinquante milliards de dollars pour 1982. Tous les chapitres budgétaires en souffriront sauf celui de la défense qui augmentera de \$7.2 milliards.

L'aide gouvernementale à 83 programmes, allant de la santé et l'éducation publique, sera réduite si le Congrès y consent.

Le taux d'impôt sur le revenu sera diminué de 10%.

Le président poursuit un but: remettre les électeurs au travail. S'il donne un coup de fouet, c'est pour réduire l'inflation, le chômage et le gaspillage public. Ce programme aura des échos au Canada, c'est pourquoi il nous faudra suivre de près ses résultats.

### **M. Trudeau, un timide qui s'ignore?**

Cicéron ne fit qu'une bouchée de Catilina quand, dans sa célèbre harangue, il commença par ces mots: "Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience?"

Qui, au Canada, aura la riposte assez vive, pour écraser nos Catilinas modernes que sont devenus nos Trudeau et nos Chrétien, avec leurs valets ou leurs partisans-à-la-langue-coupée?

Nos canards de bois, à Ottawa, se convainquent, à force d'ivresse dans la démagogie, qu'ils sont de vrais canards, bien en vie, sauveurs des citoyens par leur brouhaha-en-soixante-dix-copies identiques. Devant tant de bruits et de vents, pour accompagner leurs illusions, combien de Québécois se laissent encore prendre?

Les quotidiens ont multiplié les titres montrant ce grand timide qu'est devenu le premier ministre du Canada: "Trudeau avoue qu'il ménage Davis par crainte de perdre son appui!" (*Le Devoir*, 6 février); "Trudeau se cache derrière la jupe de Londres" (Clark, 7 février).

On peut glaner des douzaines de titres semblables, depuis les *grenouillages* que M. Trudeau voit à Londres jusqu'aux "crises hystériques" chez les intellectuels du Québec!

Il a bien raison d'être timide: 69% des Canadiens ne l'appuient pas dans son entêtement pour rapatrier la Constitution selon des moyens qui ne respectent ni la philosophie du fédéralisme, ni les provinces, ni la population canadienne.

"Jusques à quand, Catilina, abuseras-tu de notre patience?"

### **Les fantasmes de Monsieur Trudeau**

Sous ce titre, *Les fantasmes de Monsieur Trudeau*, M. Jacques Poisson, dans un essai remarquable, tente une analyse de M. Trudeau, premier ministre du Canada.

Ce texte, bijou de la psychanalyse (*Le Devoir*, 9 février), ne peut être condensé. C'est à prendre ou à laisser. Cette pinte d'humour et d'ironie est un antidote à la mauvaise température. Laissons la parole à M. Jacques Poisson.

"Il est de plus en plus évident que notre premier ministre est en train de succomber à une chimère de domination qui remonte peut-être à ses rêveries d'adolescent. Voici qu'il entend faire marcher l'Angleterre sous la menace, qu'il lui dicte ses volontés avec arrogance.

"Il se voit régissant le Parlement anglais et le Commonwealth britannique, l'Assemblée nationale française, la francophonie internationale, neuf provinces canadiennes sur dix, le Parti libéral, le NPD, les relations entre pays riches du Nord et pays pauvres du Sud; il invite cavalièrement M. Reagan à venir à Rideau Hall, avant toutes choses, pour une initiation au rôle international des États-Unis; il morigène tour à tour les États arabes, l'Iran, l'Union soviétique; il sermonne les intellectuels et les artistes québécois; il s'apprête à instituer au Canada un régime d'inégalité flagrante qui privilégiera l'Ontario comme province, les anglophones, d'une manière générale, et les Anglo-Québécois, en particulier, se rattachant de toute évidence à cette communauté. Il menace les Britanniques d'expulsion du Commonwealth, — association qu'il annexe mentalement, — s'ils ne se coulent pas comme de bons petits garçons dans l'utopie d'un fédéralisme "renouvelé" à sa façon: il demande à être reçu par le président de la France pour tenter auprès de lui ses polissonneries coutumières; il fait de ses députés, à deux dissidences près, les joujoux de ses quatre fantaisies; il rate des rendez-vous avec des chefs d'État pour exhiber sa verte soixantaine dans les Alpes à la mode.

"Bref, la crise constitutionnelle du Canada se confond désormais avec une crise aiguë d'importance chez notre premier ministre, avec une inflation galopante de son MOI, comme dans la fable de la grenouille et du bœuf, sauf qu'en 1981 c'est le monde qui va éclater, et non M. Trudeau, évidemment. À partir d'une idée de soi aussi avantageuse, comment résister aux tentations qu'éprouvent tous les m'as-tu-vu de l'espèce humaine?

"Justement, M. Trudeau se balade aux quatre coins du monde pour se faire voir sous tous les angles devant le plus de photographes possible. Sous ce rapport, il l'emporte haut la main sur le prélat de l'Église qui, à Québec, s'était attiré le surnom "kid-kodak". Notre premier ministre se fait photographe en compagnie des grands de la planète, avec Justin et Sacha, avec des "girls", avec des modèles et des vedettes de tous acabits.

“Et, contrarié dans ses desseins “historiques”, il pose devant les caméras de la télévision, la bouche ouverte, le poing fermé, l'index accusateur, le regard plein de courroux, le front inspiré.

“Chose certaine, notre premier ministre est un personnage à part et au-dessus de toute règle. On ne s'étonne pas non plus qu'il malmène les usages, les concepts et le vocabulaire.

“À la moindre occasion, il assujettit les mots à sa vision despotique de la réalité. Par exemple, il accuse les Britanniques de vouloir s'ingérer dans les affaires du Canada au moment même où ils montrent une profonde répugnance à le faire malgré la sollicitation d'Ottawa en ce sens, pour ne pas dire l'ultimatum. Il baptise “charte des droits” un projet de constitution essentiellement discriminatoire. Il inflige ses sautes d'humeur grotesques à des parlementaires français invités du gouvernement canadien. En chambre, il fait la tête et roule de gros yeux dès que les débats démocratiques mettent en doute ses conceptions de l'ordre canadien, voire de l'ordre universel. Il s'érige en directeur de conscience d'un “Commonwealth” français au moment précis où il prépare un coup mortel contre la francophonie canadienne, puis il accuse Paris d'ingérence. Il crée la Commission Pépin-Robarts, mais ne se gêne pas pour en jeter les conclusions à la poubelle. Il compromet avec désinvolture ses ex-alliés du “non” référendaire.

“On sait en outre que notre premier ministre a pris plaisir à grimacer dans le dos de la Reine, à faire la nique aux chefs d'État dans les réunions internationales, à donner des bourrades à Mme Thatcher et qu'il voudrait bien semble-t-il, se moucher avec l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

“Tout compte fait, la personnalité publique de M. Trudeau associe, à degrés variables, l'enfant tyrannique, le despote constitutionnel, le logicien de la déraison, le manieur éperdu de marionnettes humaines, le démon du paradoxe, le professionnel de la menace et de l'intimidation, le toxicomane du mépris, l'empoisonneur du climat

politique canadien, le Narcisse en quête d'une glace planétaire où se mirer.

"La constitution, c'est MOI; la démocratie, c'est MOI; la raison, c'est MOI; le sens commun, c'est MOI.

"En d'autres termes, le Canada est malade de son premier ministre.

"À quand le phénomène du rejet, de la dissidence généralisée?

"À quand l'éclat de rire gargantuesque qui purgera le Parlement canadien?

"À quand le triomphe de la bonne santé, de l'humour, de l'ironie, du sens des proportions?"

*Jacques Poisson*



***Trouvez-nous  
d'autres  
abonnés!***

---

# L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

**DIRECTION: JEAN GENEST**

**Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne**

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal  
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

**Abonnement: \$20.** par année. De soutien: **\$25.**

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PERIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PERIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Repertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

## LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand  
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRESORIER: M. Patrick Allen

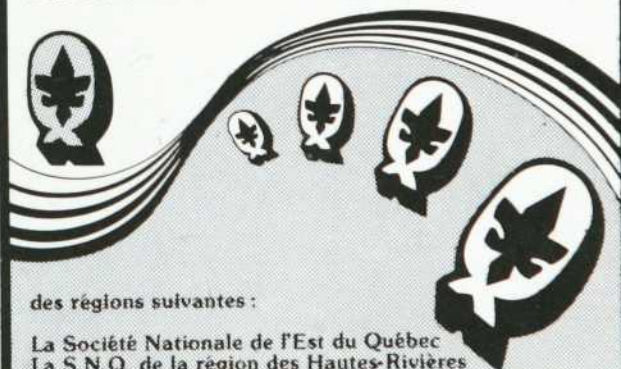
DIRECTEURS:

MM. Yvon Groulx	Dr Pierre Dupuis
Richard Arès	Léo Jacques
Albert Rioux	Dr Jacques Boulay
Jean-Marc Léger	Charles Castonguay
Jean Genest	Guy Bouthillier
M. et Mme Michel Brochu	<b>Pierre et Lise Trépanier</b>
Claude Trottier	Raymond Barbeau
Jean Marcel	Delmas Lévesque
Rosaire Morin	André Auclair
Jean-Marc Kirouac	Jean-Paul Rioux
Ruth Paradis	Mme Nycol Pageau-Goyette
René Blanchard	André Provost

*Nous souscrivons avec fierté  
à l'Action Nationale*

**LA** SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS  
**QUÉBÉCOISE**

UNE INSTITUTION D'ASSURANCE-VIE  
AUX SERVICES EXCLUSIFS DES MEMBRES  
DES SOCIÉTÉS NATIONALES DES QUÉBÉCOIS



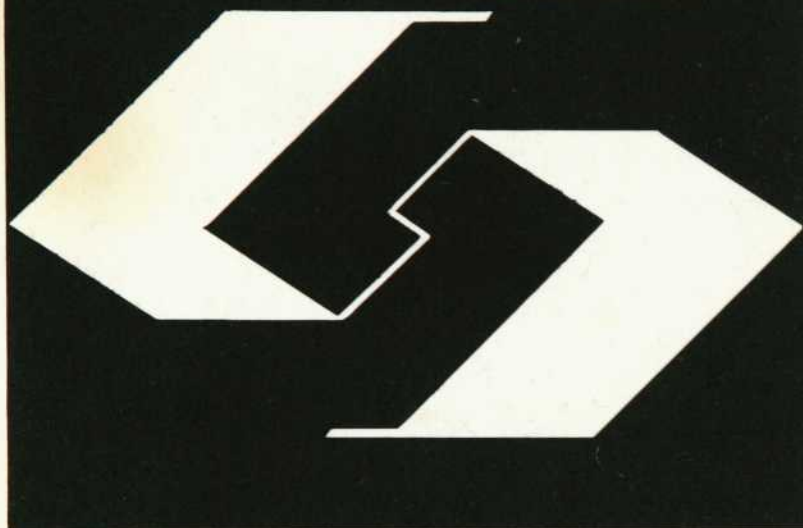
des régions suivantes :

- La Société Nationale de l'Est du Québec
- La S.N.Q. de la région des Hautes-Rivières
- La S.N.Q. de la région de l'Outaouais
- La S.N.Q. de la région Saguenay Lac St-Jean
- La S.N.Q. de la région de l'Amiante
- La S.N.Q. de la région Richelieu St-Laurent
- La S.N.Q. de la région Richelieu-Yamaska

Marcel Henry  
5781, rue des Marronniers  
Montréal P.Q.

09-81

HLT 207



Saviez-vous que depuis toujours, « La Solidarité » réinvestit ses actifs dans l'économie du Québec.

# la Solidarité, c'est notre assurance-vie!

C'est important quand on veut que notre argent travaille pour nous autres.

---

**La Solidarité**   
Compagnie québécoise d'assurances sur la vie

BEAUCEVILLE, CHICOUTIMI, QUÉBEC, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI,  
SHERBROOKE, AMOS, LONGUEUIL, DRUMMONDVILLE, LAVAL

---